

CARNET DE PRÉCONISATIONS ARCHITECTURALES, URBAINES ET PAYSAGÈRES

Commune de Bastelica



**Direction Régionale des Affaires Culturelles
de Corse - DRAC**

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de Corse du Sud UDAP 2A

Alizée BLONDELOT

Architecte des Bâtiments de France - ABF

04 95 51 52 10

udap.corse-du-sud@culture.gouv.fr

Commune de Bastelica

Mairie de BASTELICA

Corso Sampiero

20119 BASTELICA

04 95 28 70 61

mairie.de.bastelica@wanadoo.fr

Groupeement de bureaux d'étude

Raphaëlle SILANA - DAVIN

Architecte DE - Urbaniste

SCOP Petra Patrimonia

Nove Piane Curtaline

20231 Bastia

07 82 48 09 95

raphaelle.davin@gmail.com

David LUCENA

Infographiste

URBA EARTH

14 rue Conventionnel Chiappe

20000 AJACCIO

06 09 81 50 77

contact@urba-earth.com

Sommaire

Préambule

page 5

1. Construire avec le site

page 6

2. Volumétries et typologies bâties

page 23

3. Les toitures

page 28

4. Les façades

page 34

5. Les équipements

page 46

6. La palette communale

page 50

7. Activités économiques

page 54

8. Les espaces publics

page 66



Préambule

Un vocabulaire architectural et urbain commun

Pour répondre aux enjeux de préservation et de mise en valeur du patrimoine des quartiers de Bastelica, l'unité départementale de la Corse du Sud propose un carnet de préconisations architecturales, urbaines et paysagères à destination des porteurs de projet.

Le carnet de préconisations de Bastelica se construit selon la trame présentée dans ce document cadre de plus large portée.

Ce plan se définit comme suit :

- les sites (construire avec le site);
- les volumes bâtis (modifier, agrandir, créer le volume de sa maison);
- les toitures (restaurer, refaire ou créer une toiture);
- les façades (intervenir sur l'existant, créer une façade) et les éléments de menuiserie (restaurer, remplacer ou placer des éléments);
- les équipements (antennes, pompes à chaleurs, énergie renouvelable...)

Trois chapitres supplémentaires : palettes de couleurs, préconisations pour les activités économiques et les espaces publics complètent cette trame.

L'ensemble des préconisations est précisé selon la typologie de la construction et son caractère historique ou moderne.



Entre Tricolacci et Santu, espace libre de construction dégageant des covisibilités entre les quartiers et des vues sur le grand paysage de la vallée du Prunelli et des monts environnant.



Entre Dominicacci et Castagniccia, mur de soutènement en pierre sèche avec escaliers de jonction inscrit dans l'épaisseur du mur, parallèlement à celui-ci.



En avant plant : ouvrage de soutènement en béton avec placage en pierre disposée en opus incertum et barbicanes, s'inscrivant dans le patrimoine local. En second plan : ouvrages de soutènement avec enrochement cyclopéen à proscrire.



Sur la route de Castegnetto, ouvrage de soutènement en béton enduit au ciment : ce type de réalisation est à proscrire. Pour l'améliorer, une végétalisation par des plantes grimpantes peut être une solution.

1. Construire avec le site

Terrassements

La plus grande partie des quartiers de Bastelica se sont construits à proximité les uns des autres, à flanc de colline, induisant des relations de covisibilités fortes entre ces espaces urbanisés.

A ce titre, il convient d'apporter un soin particulier à la préparation des terrains visant à accueillir de nouvelles constructions ou aménagements. Aussi, les terrassements ne doivent pas constituer une cicatrice dans le paysage mais accompagner les constructions et les aménagements pré-existants au projet sur la parcelle (sujet arboré, murets de clôture ou de soutènement existant, affleurement rocheux...).

Les affleurements rocheux en fondation

Dans les hameaux historiques, les anciens avaient le souci de «l'économie de moyen» et à ce titre, ils bâtissaient habituellement sur des affleurements rocheux qui leur servaient de fondations : ces enrochements, régulièrement visibles depuis l'espace public, font partie intégrante du patrimoine villageois des hameaux de Bastelica.

Des ouvrages de soutènement drainants avec des matériaux locaux

D'autre part, la topographie escarpée de la commune a conduit les habitants à gérer la forte dénivelée par des ouvrages de soutènement de hauteurs variables, servant aux jardins ou à l'édification des constructions.

Les murs de soutènement comprennent généralement un système de drainage intégré à la nature des murs historiques en pierres sèches, ramassées sur site.

Evolutions modernes des terrassements

Les évolutions modernes des techniques de construction et d'aménagement ont conduit les populations contemporaines à privilégier la réalisation des nouvelles constructions sur des terrains plans et peu enrochés et, lorsqu'ils existent, les ouvrages de soutènement sont aujourd'hui maçonnés, induisant, de ce fait, des techniques de drainages par barbacanes et drains périphériques.

En outre, la modernisation des techniques de construction et l'emploi du béton et ses qualités de résistance ont généralement induit une progression des hauteurs des ouvrages. La nature des ouvrages s'est également transformée et il est possible de rencontrer, à Bastelica, des murs de soutènement en blocs béton, enduits ou non, ou encore des enrochements de type cyclopéen, qui marquent un tournant radical dans les méthodes de préparation de terrain.

Enfin, les nouveaux aménagements et constructions peuvent également présenter des mouvements de terre sans ouvrage de soutènement lié, privilégiant, pour des raisons souvent essentiellement économiques, la réalisation de talus.

**Petra curona (pierre de couronnement)
ou baretta (casquette)**

**Boutisse
d'ancrage**

Cailloutis

Lit de pose

**Pierre de
fondation**

Cailloutis

Terre

Mur de soutènement : technique traditionnelle «à sec» : le mur est composé d'une façade avec de belles pierres présentant un fruit en vue d'éviter le déversement. Le cailloutis intérieur du mur présente une taille de pierre dégressive à mesure que l'on se rapproche de la terre végétale. La profondeur de l'ouvrage est généralement égale à sa hauteur, le mur présente un fruit vers l'intérieur des terres de 5 à 10%. Croquis : R. Silana

CETTE SOLUTION DOIT ÊTRE RETENUE COMME PRIORITAIRE DANS LE CAS DE TOUT NOUVEL OUVRAGE ET DE PROJET DE RESTAURATION.

**Pierre en couronnement formant
larmier**

**Mur de soutènement en béton
banché**

Enduit ou revêtement étanche

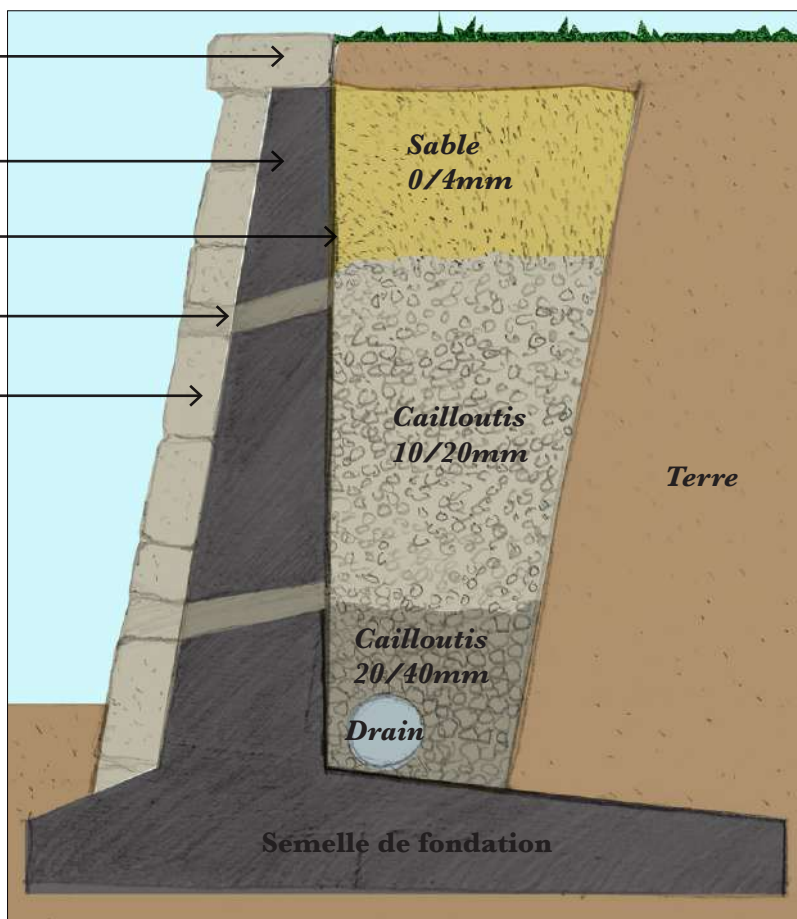
Barbacane

**Pierre de parement en placage
(20cm au moins d'épaisseur)**

Ci-contre, principe de création d'un mur de soutènement en béton avec barbacanes (exutoires des eaux prévues dans le mur). La barbacane sera utile en cas de mur maçonné avec moellons hourdés car l'ouvrage est alors imperméabilisé, il nécessitera donc des exutoires réguliers. Il s'agira de prévoir des orifices verticaux tous les 2 à 5 mètres à l'horizontale et 60 à 80cm verticalement, en veillant à les positionner en quinconce. La grosseur du concassé est généralement dégressive à mesure que l'on s'approche de la surface.

La profondeur de la semelle est fonction de la hauteur du mur : il est conseillé de faire appel à un ingénieur géotechnique et structure pour la réalisation d'un mur de soutènement de plus de 1 mètre de hauteur afin de s'assurer du bon dimensionnement du ferrailage et de la partition du mélange béton, de connaître la typologie et le dimensionnement de la semelle et enfin, pour garantir la bonne mise en oeuvre de l'ouvrage lors de sa réalisation par l'entreprise.

Croquis de principe d'un mur de soutènement en béton, R. Silana



Ces observations conduisent aux règles suivantes :

- lorsqu'ils existent, les affleurements rocheux sont à préserver et mettre en valeur;
- privilégier la réalisation des constructions sur les enrochements naturels du terrain pré-existant;
- les déblais et remblais doivent être répartis de manière équilibrée sur la parcelle : les déblais en amont, servant aux remblais en aval;
- les déblais et remblais ne doivent pas excéder 1,5 mètres de hauteur dans le périmètre du village historique (au droit des anciennes terrasses de culture, le cas échéant) et 2 mètres de hauteur dans le quartier de Castagnetto et en dehors des zones constructibles;
- les murs de soutènement historiques et leur escaliers doivent être préservés et restaurés en pierres sèches;
- la réalisation de nouveaux murs de soutènement doit, autant que possible, être mis en oeuvre selon la tradition : les murs sont montés en pierres sèches selon les indications formulées sur le premier schéma de la page ci-contre;
- lorsque les nouveaux murs de soutènement ne peuvent être réalisés en pierres sèches, l'ouvrage de soutènement en béton privilégiera une mise en oeuvre de placage en pierre (les pierres employées seront de provenance locale ou présenteront des caractéristiques de grains et de couleur identique à la pierre locale), ou une solution en béton banché de type «planchettes» ou «béton de site» coloré dans la masse avec des sables/concassé de pierre locaux ou de couleur locale (se reporter à la palette des enduits);
- la réalisation de talus est conditionnée à la mise en oeuvre d'une inclinaison du terrain inférieure à 45%. Il sera prévu une solution permettant de retenir les terres (géotextile, plantations spécifiques...etc);
- l'aménagement des terrains doit comprendre une solution de drainage visant à amoindrir l'érosion des sols et les risques de mouvement de terrain;

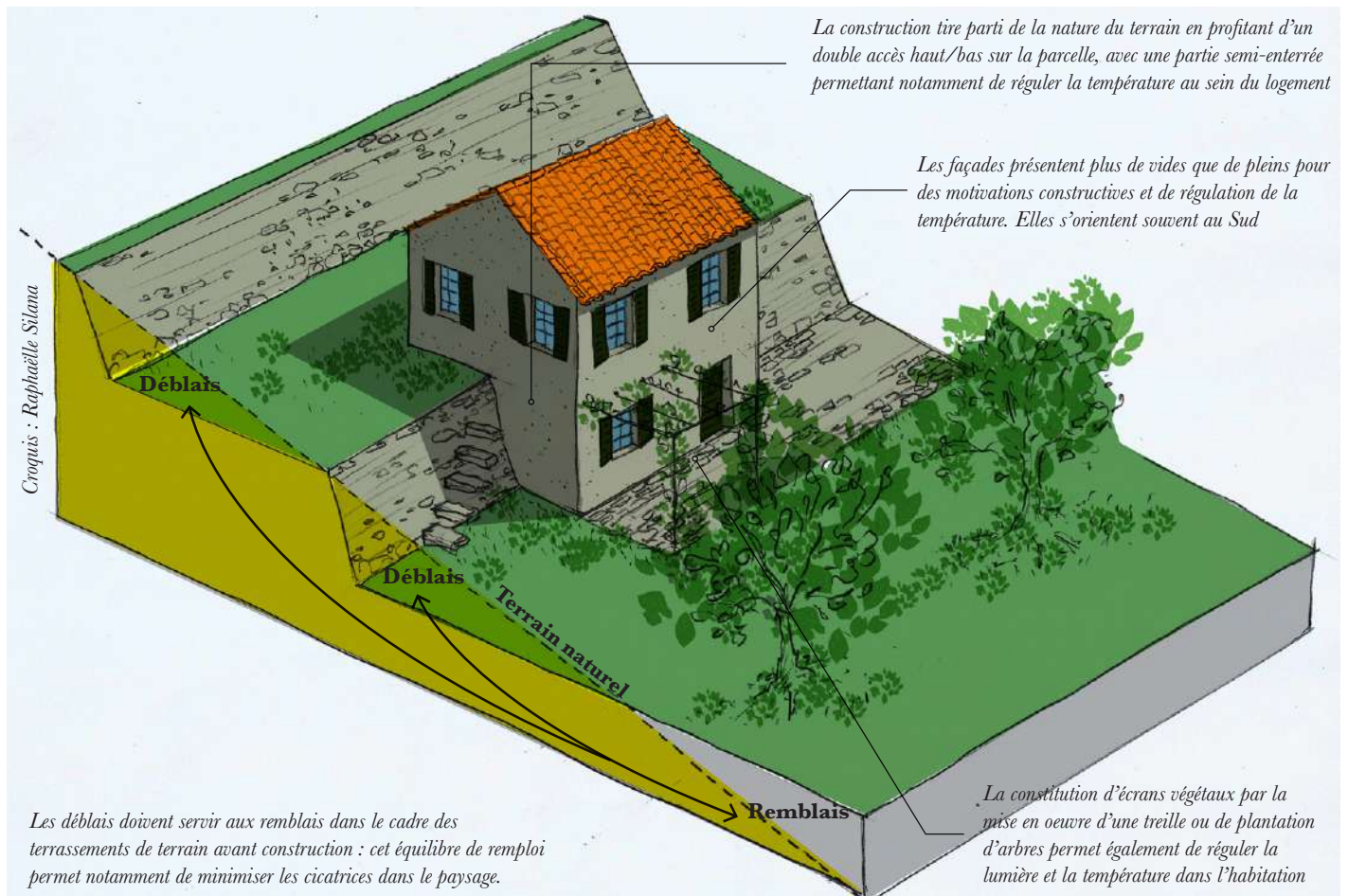


Béton de site : l'effet recherché est celui de la texture et de la couleur se rapprochant des coloris minéraux locaux. Le béton est compacté à sec, sur une grande épaisseur.



Béton «planchette». Le béton est mis en oeuvre de manière coulé, entre deux planches de coffrage : la veine du bois fait matrice et s'imprime sur le béton, lui donnant un aspect organique.

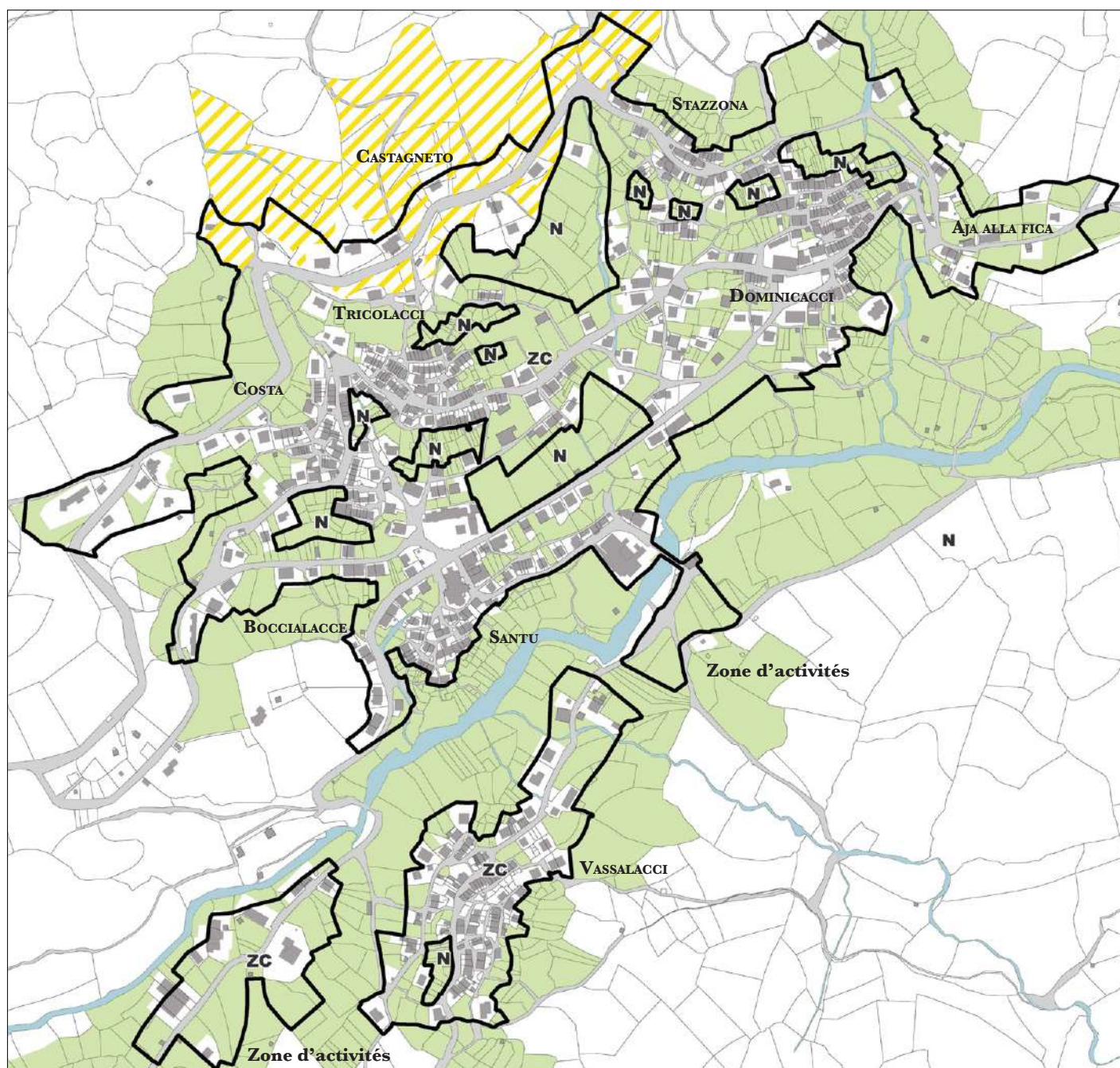
Quelle que soit la solution retenue pour le terrassement de la ou des parcelles, il est nécessaire de présenter, lors de la demande d'autorisation, un plan d'ensemble de la construction et de ses parties libres et d'indiquer les aménagements bâtis ou paysagers attendus pour les parties terrassées, pour toute pente supérieure à 10% (se reporter à la carte des pentes sur géoportail pour connaître la situation du terrain).





Construction semi-enterrée moderne dans le quartier de Boccialacce, faîtage parallèle aux courbes de niveau, alignement en retrait de l'espace public.

Terrassement dans le quartier de Castagneto impactant le paysage des anciennes châtaigneraies.



NC

Carte communale :
espaces constructibles

N

Carte communale :
espaces naturels

**Anciennes terrasses
(photo aérienne 1950)**

Châtaigneraies

Exposition et orientation

Les constructions s'orientent selon le soleil et le climat;

La majorité des quartiers de Bastelica se développent à l'adret.

Les constructions orientent leur façade principale selon le meilleur ensoleillement et se protègent, sur leur murs pignons, des vents dominants froids ou violents qui parcourent la vallée du Prunelli.

Des aménagements spécifiques peuvent accompagner la construction (ou les cultures!) dans le but de filtrer le soleil ou le vent : ce sera le cas des arbres à feuilles caduques par exemple qui filtre le soleil l'été et laisse passer les rayons du soleil l'hiver ou encore les haies qui forment une barrière pour rompre les rafales de vent.

Selon la topographie : étagement et double exposition du bâti

L'étagement du bâti, associé à une double exposition (de préférence Nord/Sud) permet un bon ensoleillement et une bonne ventilation des logements. C'est la raison pour laquelle les constructions traditionnelles répondent à ces deux principes.

D'autre part, les pentes permettent également d'assurer un double accès aux constructions anciennes : un accès pour la partie semi-enterrée (dont les espaces étaient généralement employés à des fins de stockage ou pour les bestiaux) et un accès pour le logement à l'étage.

Selon les espaces publics;

Les voies principales répondent habituellement à un tracé parallèle aux courbes de niveau. Aussi, le mur gouttereau (et le faitage) de la construction s'alignera parallèlement à l'espace public et répondra habituellement à l'implantation présentée plus haut. Cependant, certains chemins de traverse peuvent contrarier cette implantation, c'est la raison pour laquelle quelques immeubles bâtis vernaculaires peuvent s'implanter perpendiculairement aux courbes de niveau.

De ces observations, en résultent les règles suivantes :

- les constructions orientent leur façade principale au Sud;
- les constructions bénéficient d'une double exposition (au moins deux façades ouvertes sur l'extérieur);
- les constructions s'inscrivent dans la topographie (partie de construction semi-enterrée pour le rez-de-chaussée);
- les constructions s'implantent de préférence parallèlement aux courbes de niveau : les murs gouttereaux et les faitages suivent les lignes topographiques;
- les constructions s'implantent en amont de leur parcelle, lorsque la desserte le permet.

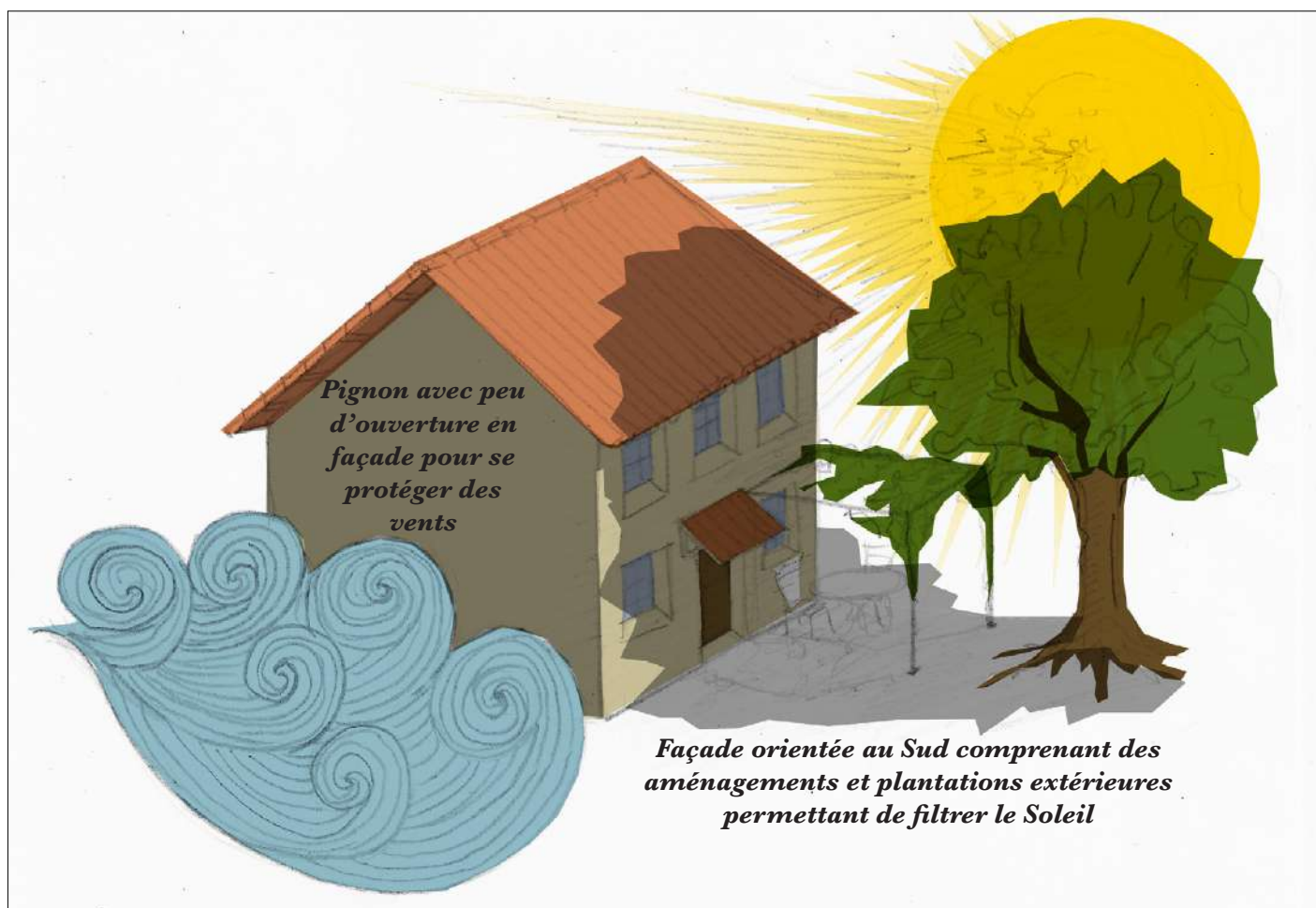
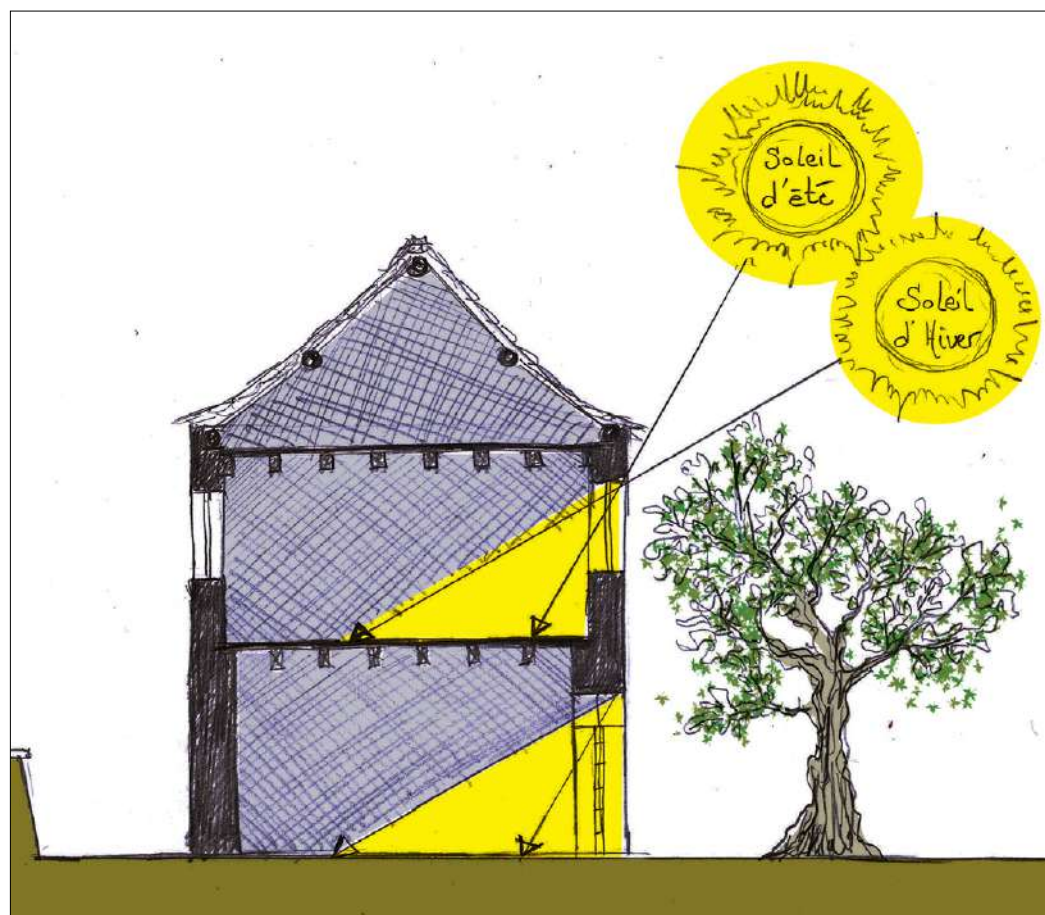
A proscrire :

- les constructions mono-orientées;
- les constructions sur pilotis.



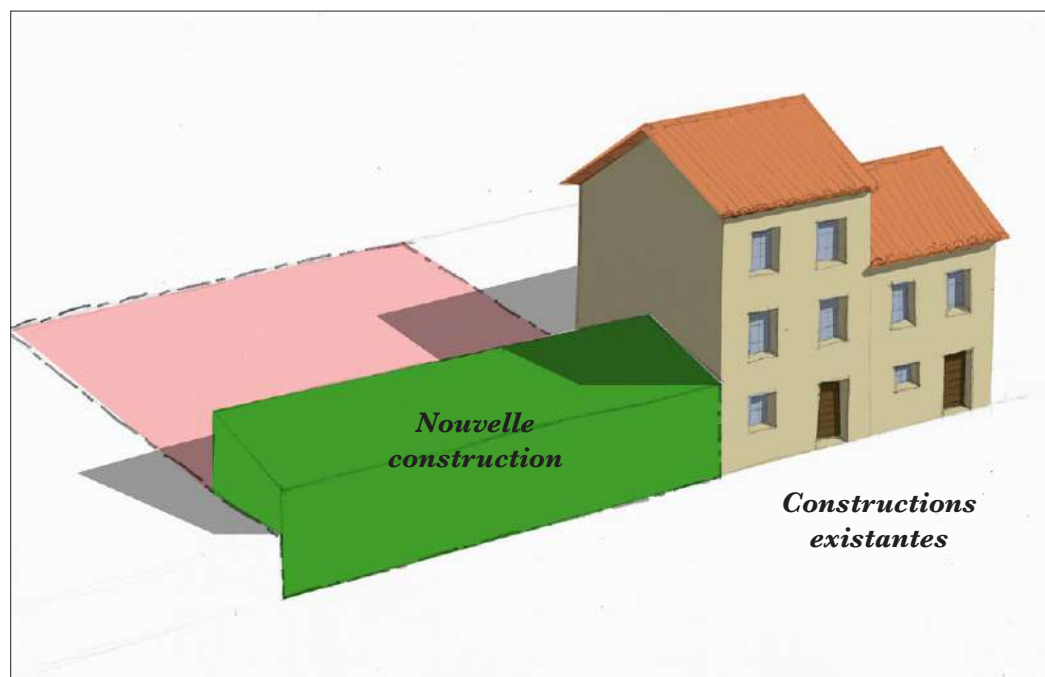
Quartier de Costa : les faitages des constructions s'orientent parallèlement aux courbes de niveau, les volumes bâtis s'étagent selon la topographie, dégagant des vues pour les constructions en amont.

Solution de filtrage de la lumière du soleil selon le climat : les arbres à feuilles caduques apportent l'ombrage nécessaire en été et l'ensoleillement l'hiver. Croquis : Raphaëlle Silana



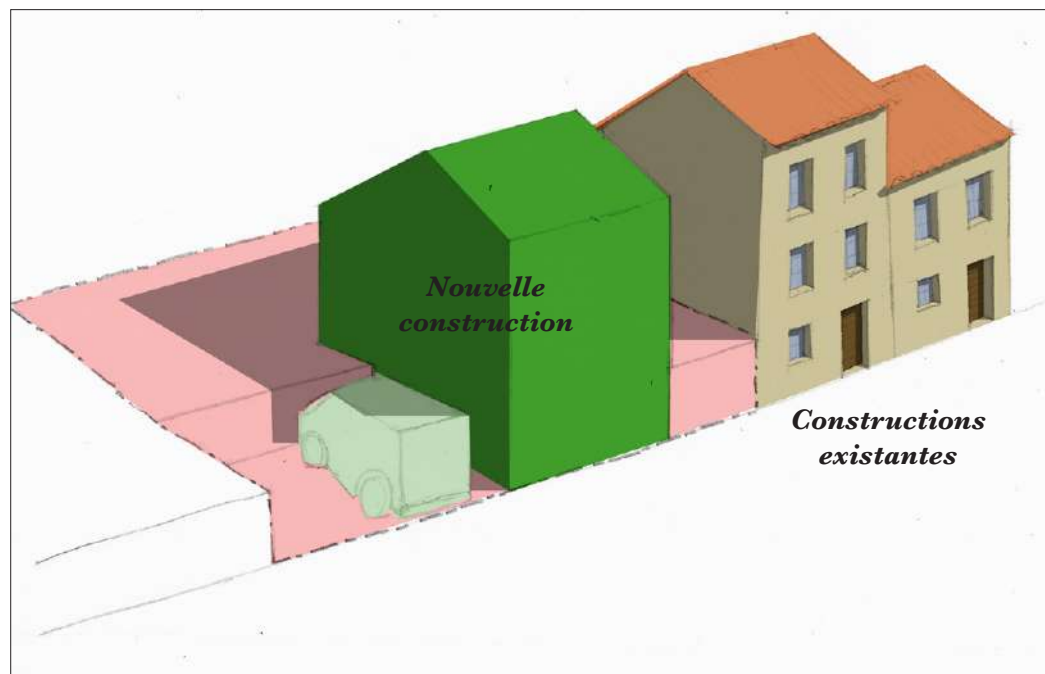
Les constructions traditionnelles sont bio-climatiques : c'est à dire qu'elles tiennent compte des conditions climatiques et de l'orientation vis à vis du soleil. Les constructions s'orientent généralement vers le Sud. Les murs qui sont les plus exposés au vent sont aveugles ou comprennent les plus petites fenêtres. L'été, les aménagements extérieurs contribuent à filtrer les rayons du Soleil l'été : plantation d'arbre de haute tige, création d'une treille avec végétation grimpante... Les éléments architecturaux, eux mêmes, peuvent contribuer à s'adapter au climat : un débord de toiture plus important éloignera la pluie des murs, une marquise permettra d'ouvrir la porte sans trop avoir à se mouiller.... Croquis : Raphaëlle Silana

La construction s'implante en alignement de l'espace public, dans le prolongement des constructions existantes. Le nouveau bâtiment, qui s'implante dans un ancien jardin en terrasses cherche ici une horizontalité, afin de préserver les vues depuis l'espace public. La construction est peu profonde et cherche l'alignement sur les limites des parcelles voisines. Elle travaille en mitoyenneté du bâti existant.
Croquis : Raphaëlle Silana



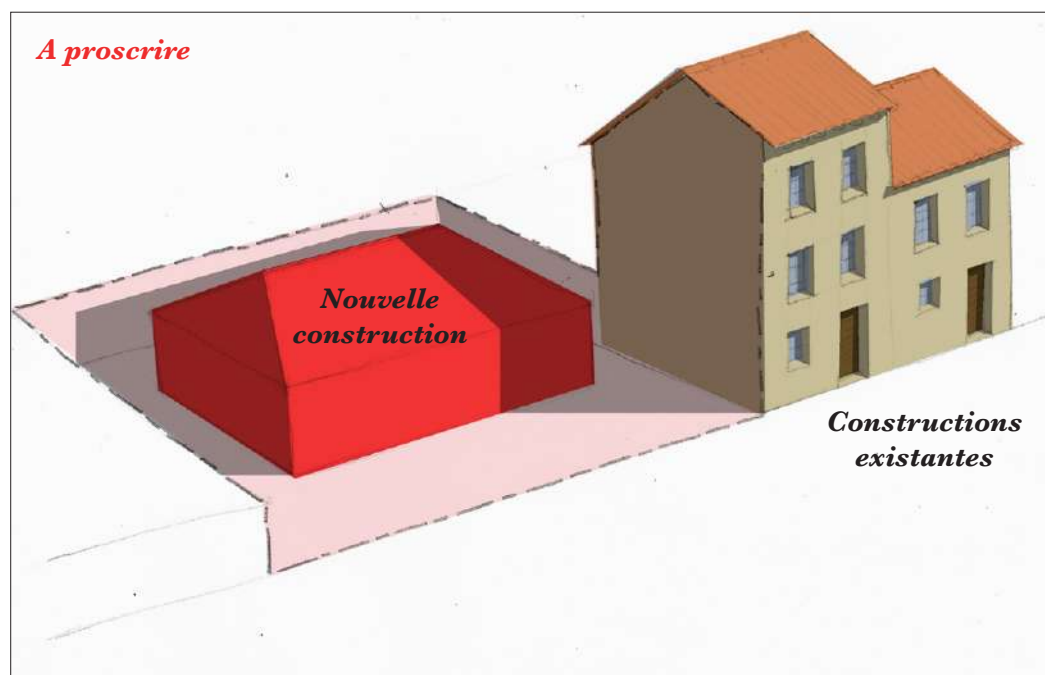
Dans ce cas, la construction n'a pas pu trouver une mitoyenneté du bâti : elle s'est cependant rapprochée au maximum des espaces déjà bâtis formant le voisinage immédiat. Ici la nouvelle construction valoriser une faible emprise au sol, en privilégiant la réalisation d'étages supérieurs, plutôt qu'un plain-pied.

Des aménagements extérieurs, ont amené la construction à travailler en retrait de l'alignement avec l'espace public pour pouvoir assurer des places de stationnement pour les véhicules.
Croquis : Raphaëlle Silana



A proscrire

Ce cas illustre ce qu'il faudra éviter : la construction s'implante au milieu de sa parcelle, faisant à la fois abstraction de la trame bâtie et urbaine pré-existante, mais en dévalorisant également la superficie du jardin.
Croquis : Raphaëlle Silana



Implantations

L'alignement du bâti avec les espaces publics

L'alignement du bâti avec les espaces publics est généralement l'implantation la plus commune : le vide laissé entre les constructions devenant chemins publics.

Cependant, plusieurs cas indiquent une variation de ce principe d'implantation : dans les quartiers historiques, des constructions indiquent un retrait à l'alignement (généralement existant en partie amont de la parcelle) pouvant varier de 2 à 4 mètres.

La mitoyenneté du bâti

L'implantation historique du bâti privilégie une mitoyenneté du bâti, motivée par une économie de moyen. Cette tradition ancienne est visible dans tous les quartiers historiques. Les pierres d'attente, que l'on perçoit souvent à l'angle des bâtiments, au droit d'une parcelle non bâtie, témoignent de ce souci constructif qui anticipait les agrandissements à venir.

La mitoyenneté du bâti est la plupart du temps linéaire, le long des espaces publics, sur une simple profondeur.

Les constructions isolées

Les quartiers de Bastelica comprennent des constructions isolées de type maisons de maître. Ces édifices respectent la plupart du temps une orientation parallèle aux courbes de niveaux ou encore aux espaces publics. Quelques exceptions demeurent cependant.

De ces observations, en résultent les règles suivantes :

- dans le meilleur des cas et de préférence, les constructions alignent leur murs gouttereaux (façade principales) avec l'espace public ou, à défaut, l'une de leur façade;
- les retraits du bâti avec l'espace public sont autorisés à condition de ne pas s'éloigner de plus de 6 mètres de l'espace public;
- les construction implantent l'une de leur façade soit en limite parcellaire (afin de valoriser la mitoyenneté), soit à 3 mètres de la limite parcellaire voisine pour favoriser un rapprochement des espaces bâtis. Pour l'ensemble des quartiers, la mitoyenneté est privilégiée selon une logique linéaire le long d'une même voie ou d'un même chemin;
- l'implantation des constructions les unes par rapport aux autres sur une même propriété doit répondre à une logique d'habitat groupé, selon le principe de mitoyenneté de bâti comme énoncé dans les caractéristiques patrimoniales des quartiers historiques.

A proscrire :

- les constructions isolées au milieu de leur parcelle.



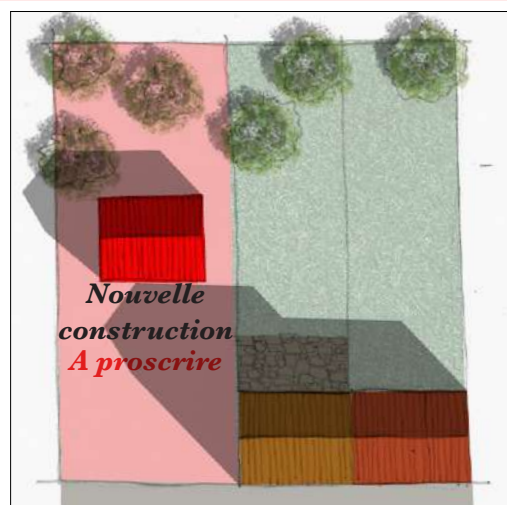
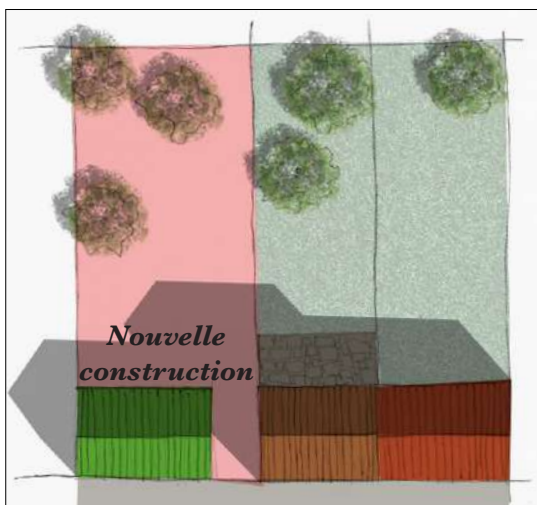
Constructions mitoyennes en alignement de l'espace public à Costa.



Construction isolée respectant un alignement en retrait de l'espace public mais parallèle à ce dernier à l'entrée de Dominicacci.



Construction isolée présentant le mur pignon sur rue. Cette disposition n'est toutefois pas traditionnelle. A Bastelica, les constructions présentent leur mur de long-pan parallèlement aux courbes de niveaux et aux espaces publics.

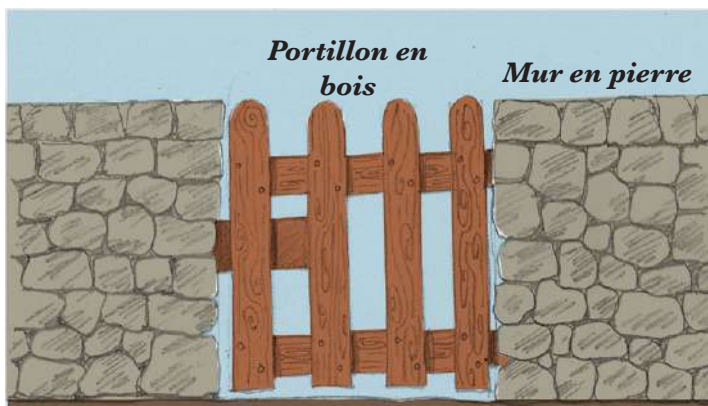


La création de nouveaux volumes doit tenir compte de son environnement bâti pré-existant afin de s'y intégrer. La nouvelle construction doit tenir compte du principe d'alignement avec les espaces publics (retrait max de 4 mètres), avec un bâti dont le mur gouttereau sera parallèle aux courbes de niveau et à la route d'accès principale. Il s'agira d'éviter de construire le nouveau volume au centre de la parcelle jardinée, également par souci de valorisation des espaces non bâtis qui participent de l'identité individualisée de chaque quartier, mais aussi du dégagement de vues sur le village et le paysage environnant.

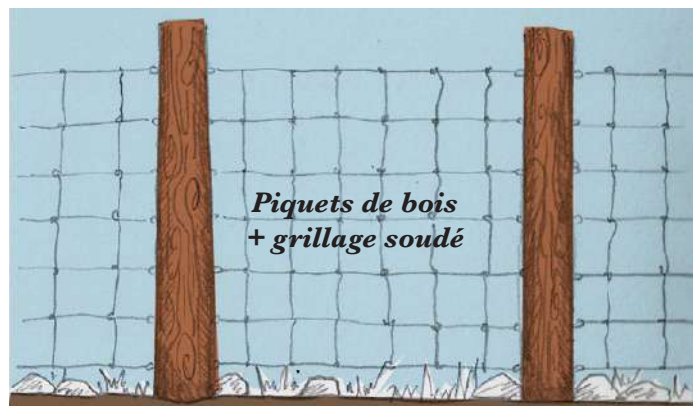


Le choix de l'implantation bâtie est importante, notamment pour assurer une meilleure intégration aux hangars artisanaux et agricoles.

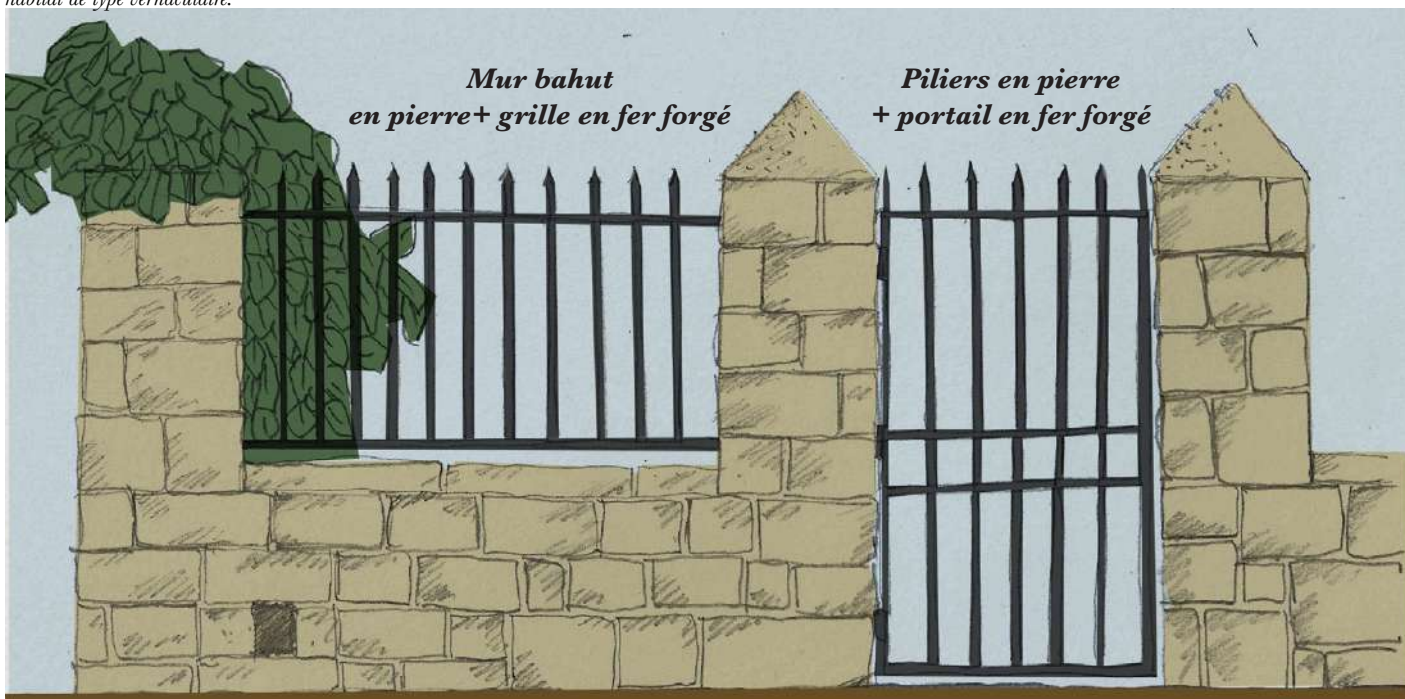
Tirer parti de la topographie est souvent l'une des meilleures solutions pour minimiser l'impact visuel des constructions.



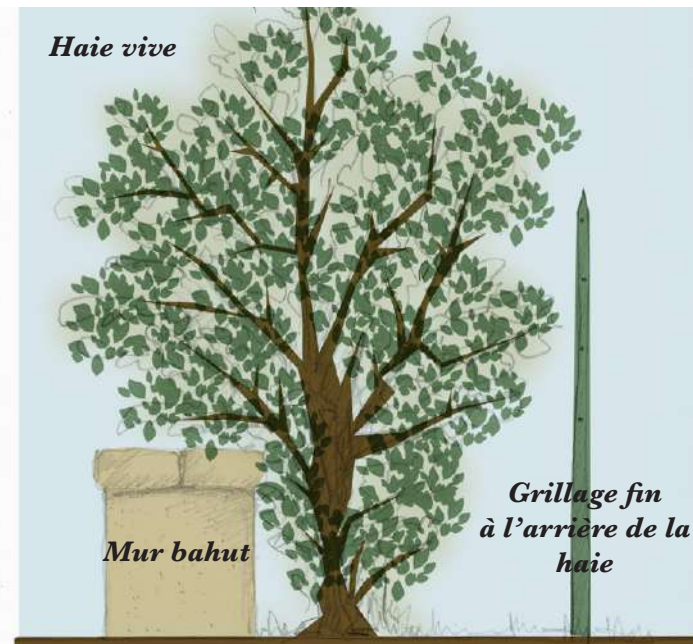
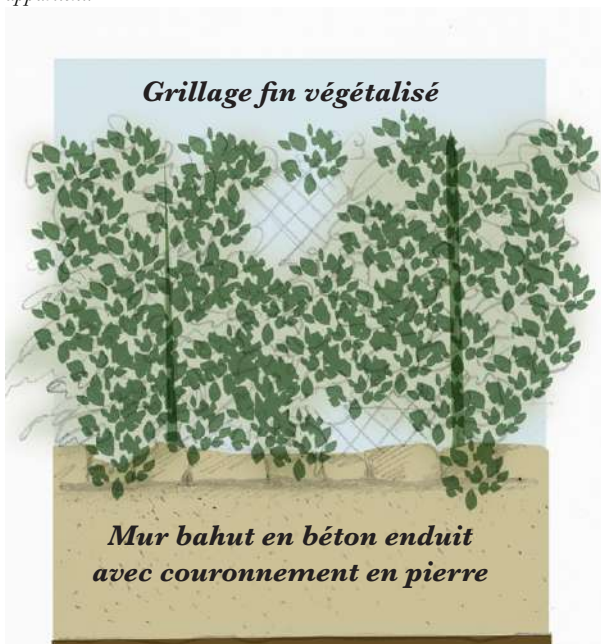
Muret en pierre sèche fermé d'une portillon en bois ou en fer forgé : il s'agit d'une disposition commune pour l'ensemble des quartiers de Bastelica, à la fois au cœur du village et en périphéries jardinées. Cette disposition répond la plupart du temps à un habitat de type vernaculaire.



En périphérie des quartiers, dans les espaces dédiés aux cultures et vergers, de simples piquets de bois (châtaignier) assortis d'un grillage soudé peuvent formaliser la limite entre deux parcelles privées ou une parcelle privée et l'espace public.



Les constructions de plus riche facture peuvent comprendre des clôtures maçonnées présentant un mur bahut surmonté de grilles en fer forgé à barreaux droits. Des piliers peuvent également encadrer le portail ou portillon dont le style, la hauteur et le coloris seront accordés à l'ensemble de la clôture. Les couronnements des maçonneries peuvent être droits (dalles ou moellons posés à plat) ou présentent un double versant ou simple versant, afin d'assurer un déversement des eaux pluviales sur la parcelle à laquelle le mur appartient.



Les clôtures maçonnées en béton doivent être enduites de la même nature et coloris que la construction à laquelle elles se rapportent et être couronnées de moellons de pierres locales (ou identiques) : elles ne doivent pas présenter une hauteur supérieure à 1,5m. Elles sont accompagnées de haies vives. Des grillages fins peuvent être installés à l'arrière des haies.

L'aménagement des abords de la construction

Les éléments de clôture

Il est important de considérer à la fois le contexte naturel et bâti dans lequel le projet de clôture viendra s'intégrer.

En effet, la clôture accompagne généralement la construction à laquelle elle se rattache.

Dans les quartiers de Bastelica, les clôtures sont traditionnellement en pierre, en bois ou en fer forgé. La végétation participe également à la matérialisation des limites parcellaires : les arbres et les haies (notamment les ronces), sont autant de repères visuels et de protection des propriétés.

Les techniques et matériaux modernes ont vu évoluer ces éléments vers l'usage d'éléments préfabriqués métalliques, plastifiés ou bétonnés qui altèrent progressivement le paysage.

Les clôtures (hors haies) présentent généralement une hauteur comprise entre 1m et 1,5m.

De ce constat, nous retiendrons les principes suivants :

- les clôtures sont en pierre, en bois, en fer forgé ou formées de haies vives. Elles peuvent être réalisées en béton à condition d'être enduite et de comprendre un couronnement en pierre (local ou similaire);
- elles présentent une hauteur comprise entre 1 et 1,50 mètres;
- les clôtures se situant dans des points de vue remarquables ne doivent pas dépasser 1,2 mètres de hauteur : ce sera le cas pour les limites parcellaires avec les voies et chemins parallèles aux courbes de niveau qui entretiennent des relations visuelles particulière avec le grand paysage (se reporter à la carte des points de vue remarquables);
- les clôtures suivent la topographie et le caractère du site (dans les quartiers denses historiques de Bastelica, les clôtures seront de préférence en pierre, en bois ou en fer forgé; en périphérie, les clôtures seront de préférence en pierre ou végétalisée. Les piquets de bois avec grillage soudés peuvent également être employés uniquement pour le cas d'une clôture en périphérie;
- les clôtures maçonnées sont en pierres sèches, en placage pierre (épaisseur minimale 20cm avec pierre de couleur, taille et grain identiques à ceux observés dans les quartiers de Bastelica) ou en béton enduit (même coloris se rapportant à la construction principale). Elles comprennent un couronnement de préférence en pierre (locale ou identique);
- les clôtures en fer forgé sont à barreaux droits, de section ronde ou carrée pouvant présenter quelques éléments de décors discrets (volutes ou boules); pour minimiser les vues directes indiscrettes en situation de grande proximité avec les construction voisine, les grilles en fer-forgé pourront être accompagnées de panneaux pleins : ils seront de la même facture et de la même teinte que les grilles;
- les clôtures en bois sont à claire-voie, les lames sont disposées verticalement. Les portillons répondent à ces dispositions également;
- les clôtures pourront être formalisées par un grillage fin à la condition que celui-ci soit installé derrière une haie vive;
- les clôtures matérialisées par des haies vives emploient de préférence des essences locales constatées ou appartenant au bassin méditerranéen montagnard;
- les clôtures comprennent des portails en bois ou en fer forgé dont la nature, la hauteur, le style et la couleur doit se rapporter soit à ceux de la clôture (dans le cas d'une clôture en fer forgé, préférer un portail en fer forgé) ou de la construction à laquelle le portail (ou portillon) se rattache.



A Tricolacci, exemple de clôture en blocs béton portant préjudice visuellement au patrimoine du quartier. Outre les questions de stabilité que cet ouvrage interroge, l'absence d'enduit et de couronnement décontextualise la construction. Ce cas n'est pas inintéressant au regard de son implantation surmontant un ancien mur en pierre qui pourrait lui-même être valorisé par un enduit lisse sur les parties en béton, qui progressivement ferait apparaître les pierres en partie basse.



A Santu : parapet en béton enduit au ciment surmonté de grilles préfabriquées avec parois occultantes en plastique imitant la végétation. Cas type de clôture à éviter car non patrimoniale et en visuel direct avec l'espace public.



A Costa : les pieds d'immeubles ont été rénovés en dalles de granit avec pose régulière. Le choix du grain et de la couleur de la pierre est important : ici il n'est cependant pas traditionnel.



A Santu : terrasse réalisée probablement avec des dalles de récupération posées en opus incertum. Le choix du marbre n'est toutefois pas traditionnel.



A Tricolacci, perron d'entrée

Sont proscrits en clôture :

- les matériaux plastifiés;
- les murs en parpaing ou béton non enduits;
- les grillages et les grilles légères sans traitement végétal;
- les matériaux et films plastiques;
- l'emploi de matériaux hétéroclites sans lien avec le patrimoine villageois (palettes...etc);
- la mise en oeuvre de clôture préfabriquée sans adaptation au site (bannir les effets d'escaliers de la mise en oeuvre de panneaux sur une topographie escarpée);
- la végétation invasive.

Les pieds d'immeubles et les terrasses extérieures (en parties privatives)

Ils sont généralement recouvertes de dalles ou moellons de granit posés directement sur le sol en terre ou sur lit de sable.

Règles à retenir pour les pieds d'immeuble et l'aménagement des terrasses :

- la réalisation d'un traitement spécifique de sol pour la terrasse d'un logement se fera de préférence dans la continuité de ce dernier;
- les pieds d'immeuble et les terrasses seront composés de pierres de granit ou similaires (en opus incertum ou dallage) sur lit de sable ou terre;
- les pieds d'immeubles présentent un dallage avec pose régulière ou romanum;
- les terrasses sont couvertes de dalles ou de moellons de granit;

A proscrire :

- les dallages en béton;
- l'emploi de concassé de pierre (gravier);
- l'emploi de carrelage industriel préfabriqué;
- le rejointoiement de dalles ou moellons pour les terrasses des jardins.

Les perrons d'entrée des constructions

Plusieurs constructions comprennent des séquences d'entrée particulières, réalisées en moellons et blocs de granit, formant un emmarchement et un palier d'accès aux logis situés en surplomb de l'espace public.

Ces ouvrages, la plupart déjà répertoriés sur le cadastre napoléonien (se reporter au plan d'identification in Etude du bâti patrimonial de Bastelica»), font partie du petit patrimoine qui caractérise le coeur des quartiers historiques du village. Ils sont donc à préserver et mettre en valeur. Ils peuvent, dans leur composition et leur nature, devenir également une source d'inspiration pour les nouvelles constructions.

Les dispositions générales de ces ouvrages sont les suivantes :

- l'ouvrage est réalisé parallèlement à la façade qu'il dessert;
- pour les constructions anciennes et contemporaines les ouvrages sont réalisés en maçonnerie : moellons et/ou bloc de granit hourdis;
- pour les nouvelles constructions : ils peuvent être réalisés en blocs béton avec enduit similaire à la façade, ou en placage pierre (voir dispositions spécifiques relatives dans le chapitre «matériaux en façade»). Dans tous les cas, les emmarchements seront couronnés de pierre ou de terre cuite,
- ils comprennent des garde-corps en fer forgé ou maçonnés. Dans le cas de garde-corps maçonnés, ces derniers ne présenteront pas une hauteur dépassant 0,5cm, à ce titre, il s'agira de prévoir, une épaisseur conséquente en vue de sécuriser ces gradins. Lorsqu'ils sont maçonnés, la maçonnerie sera de même nature et finition que les escaliers auxquels ils se rapportent;
- les ouvrages maçonnés sont enduits ou en pierre apparente;
- en dehors des ouvrages déjà existants, les nouvelles constructions ne pourront excéder 1,5m de hauteur;
- le palier supérieur sera couvert de dalles ou de moellons de granit hourdis ou de carreaux de terre cuite (pose régulière), il ne devra pas excéder 1,5m de profondeur vis à vis de la façade de la construction.

La palette végétale

La végétation mise en oeuvre dans les jardins doit considérer le milieu dans lequel elle s'insère.

L'état des lieux fait apparaître une végétation locale particulièrement diversifiée et justifiant des périmètres de protection environnementaux spécifiques existants sur la commune.

Néanmoins, le périmètre communal est contraint par son altitude et sa proximité avec de hauts sommets : la vallée est balayée de courants d'air froids qui seront un frein au développement de certaines espèces végétales.

D'une manière générale, il est à prévoir, dans le choix de nouvelles plantation, des espèces dites «rustiques».

Arbres de haute-tige

- les arbres constatés sur place et faisant l'objet de protection spécifique : les chênes verts; les pins maritimes; les hêtres et les châtaigniers peuvent être plantés (attention toutefois à la distance à respecter vis à vis d'un ouvrage maçonné);

- les autres arbres communs pouvant être plantés : le chêne, le noyer, le bouleau, le mélèze, l'aulne, le sorbier, le sapin, le frêne, l'épicéa, le pin laricio, l'érable.

Les arbres de haute-tige sont à réserver aux grands espaces : une distance de 15 à 20 mètres est à prévoir entre deux plantations.

Les arbres fruitiers et les arbustes à fruits (privilégier les essences rustiques) :

Ils sont à planter, de préférence, dans les jardins du périmètre urbanisé de Bastelica.

- arbres de type verger : les pommiers, les cerisiers, les poiriers, les cognassiers, les pruniers; le néflier du japon; le plaqueminer, l'amandier, le grenadier.

Dans une certaine mesure les pêchers, les abricotiers et les agrumes peuvent être plantés, mais ils nécessiteront un soin particulier en période hivernale (paillage au pied avec voile d'hivernage, de même pour les agrumes : leur plantation est possible avec protection en hiver et à planter à l'abri des courants d'air).

A noter, la plupart des arbres fruitiers peuvent être plantés de manière palissés, contre un mur de soutènement, ce qui améliorera sa protection contre les vents et son ensoleillement, mais habillera également le mur.

Le contre-espalier permettra également de pouvoir habiller une clôture, avec toutefois l'accord du voisinage.

- arbustes : myrtiliers, groseillers, framboisiers, la vigne, le kiwi, le roncier, l'airelle, le noisetier, l'arbousier, le myrte.

Les arbustes à fruits formeront de belles haies productives.

Les arbustes décoratifs :

Ils peuvent être employés en vue de former des haies vives. Une haie formera un milieu plus écologique si celle-ci présente plusieurs essences (haie mixte).

- le rhododendron, le cognassier du japon, le houx, la viorne, l'amélanchier, le genévrier, le ciste rustique, le cotonéaster, l'aronia mélanocarpa, l'aupébine, le rosier rugueux, le forsythia, le cornouiller, l'hortensias.

Les plantes grimpantes :

Elles sont une solution pour les clôtures, les murs de soutènement ou encore les treilles : le lierre, la vigne vierge, la clématite, le chèvrefeuille, l'hortensia grimpant, la glycine (rustique : violette).

Les arbres de hautes tiges :



Chêne vert



Châtaignier



Hêtre



Pin maritime



Noyer



Aulne



Sorbier



Erable

Les arbres et arbustes fruitiers :



Pommier



Poiriers



Prunier



Amandier



Arbousier



Vigne



Roncier



Noisetier

Les arbustes décoratifs et les plantes grimpantes



Amélanchier



Aubépine



Lierre



Chèvrefeuille

L'arbre en milieu bâti patrimonial

Principes à retenir pour la plantation d'arbres en milieu patrimonial bâti :

Distance de plantation des arbres entre eux :

- 3 à 5m pour les arbres de petit ou moyen développement ;
 - 7 à 10m pour les arbres plus imposants.
- L'espacement des arbres dans les alignements doit être de 5 à 7m.

Distance de plantation des arbres, arbustes et arbrisseaux en limite de propriété voisine :

Les plantations telles que arbres, arbustes et arbrisseaux peuvent être plantées près de la limite de propriété voisine, à la condition de respecter les règles locales prévues par :

- les règlements particuliers existants,
- ou des usages locaux constants et reconnus.

Si aucune règle spécifique ne s'applique localement, les distances à respecter par rapport au terrain voisin varient selon la hauteur de votre plantation (article 671 du code civil) :

- 0,5 mètre pour une plantation inférieure ou égale à 2 mètres ;
- 2 mètres pour une plantation supérieure à 2 mètres.

Ces distances sont mesurées à partir de l'axe du tronc.

Distance des arbres par rapport aux immeubles

Le choix des variétés d'arbres est contraint par le développement racinaire de l'arbre, qui ne doit pas endommager les constructions.

La distance minimale de plantation par rapport aux façades est égale à la moitié de la hauteur de l'arbre. Une distance de 50cm à 1m de la bordure du trottoir selon la hauteur de l'arbre doit être conservée.

Plantation en milieu urbain

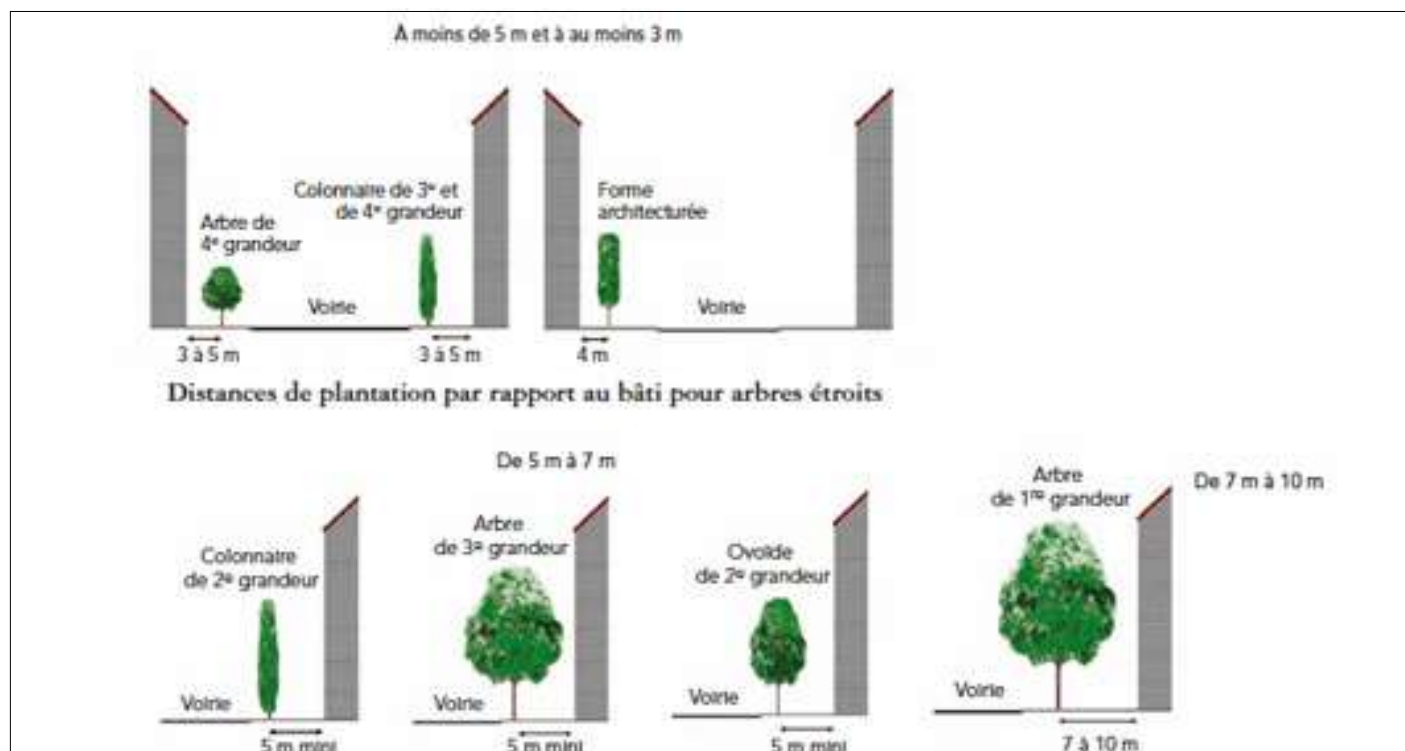
Il serait plus favorable de planter les arbres en pleine terre sur la commune de Bastelica.

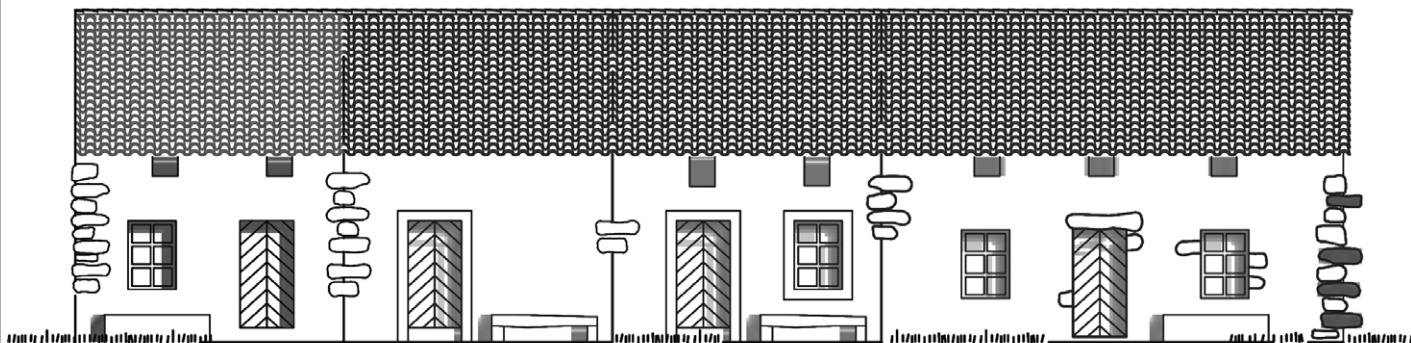
L'achat en racines nues est préférable pour un meilleur ancrage des végétaux.

Les plantations d'arbres sur des surfaces artificialisées doivent respecter un volume minimal pour la fosse de plantation :

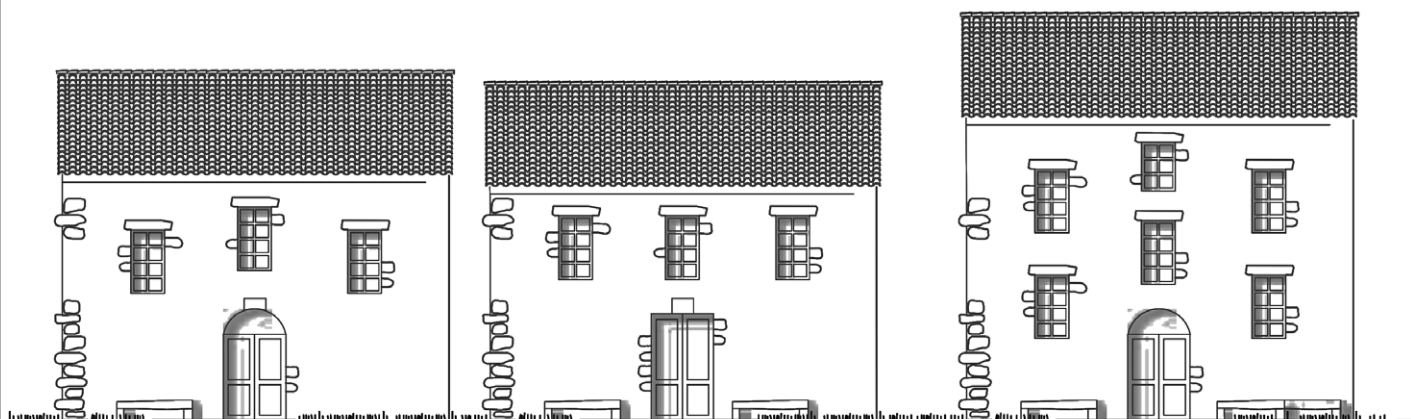
- 9m³ pour les arbres de petit développement,
- 12m³ pour les arbres de moyen et de grand développement.

Des protections du sol et du tronc pourront être nécessaires dans les endroits les plus exposés aux agressions (passage des engins motorisés).

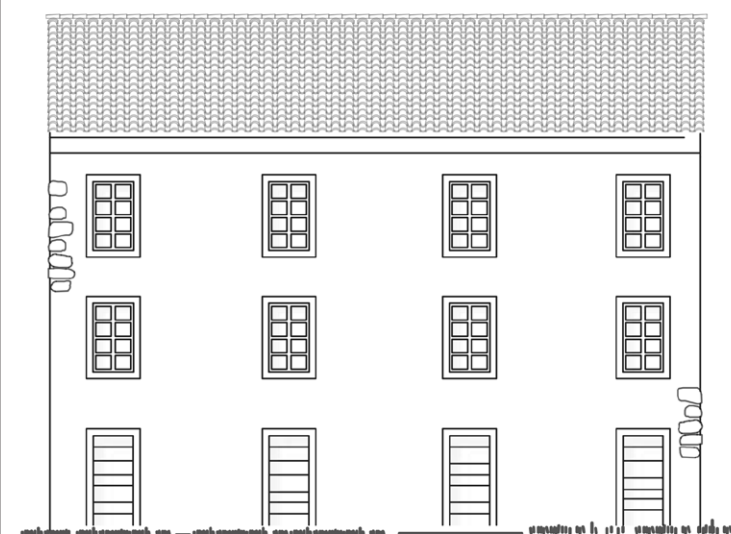




La maison de village en alignement; dessin issu de *BASTELICA - Étude d'une ville patrimoniale*, Pauline Benielli & Souhir Habouria, École de Chaillot 2020 - 2021



La maison de village à plan carré; dessin issu de *BASTELICA - Étude d'une ville patrimoniale*, Pauline Benielli & Souhir Habouria, École de Chaillot 2020 - 2021



La maison de village à plan allongé
dessin issu de *BASTELICA - Étude d'une ville patrimoniale*, Pauline Benielli & Souhir Habouria, École de Chaillot 2020 - 2021



La villa de ville
dessin issu de *BASTELICA - Étude d'une ville patrimoniale*, Pauline Benielli & Souhir Habouria, École de Chaillot 2020 - 2021

2. Volumétries et typologies bâties

Les constructions patrimoniales

Le village de Bastelica présente plusieurs typologies bâties :

- la maison villageoise isolée primitive qui se caractérise par 1 à 3 travées de baies, une toiture à deux pentes, une construction édifiée en moellons de granit, un rez-de-jardin semi-enterré; des arrêtes d'angles soignées réalisées avec des blocs de granit de taille importante et sans pierre d'attente; des dispositifs témoins d'anciens modes de vie : niches à pot de chambre, pierres d'évier, anneaux pour bête de somme, etc; des signes lapidaires et des pierres de réemploi (meules, pierres sculptées provenant d'anciennes chapelles, inscriptions au-dessus des portes);
- la maison villageoise en alignement qui se caractérise par 1, 2 ou 3 travées de fenêtres; la toiture est à deux pentes (historiquement à bardeaux de bois), une construction édifiée en moellon de granit, sur 2,5 à 3,5 niveaux avec un rez-de-jardin généralement semi-enterré, la construction comprend des pierres d'attente, des pierres gravées, des linteaux en pierre, l'entrée principale comprend un perron avec emmarchements;
- la maison de village isolée ou mitoyenne qui se caractérise par un volume se déployant sur une à trois travées, une toiture à deux pente, sur un ou deux niveaux avec combles et rez-de-jardin semi-enterré et perrons d'entrée avec emmarchement, selon la nature du terrain, des pierres en console dites «d'évier» permettent d'évacuer les eaux usées;
- la maison de notable à plan carré qui comprend trois travées de fenêtres, une toiture à deux pentes, construction édifiée en blocs de granit, sur deux à trois niveaux et combles avec le rez-de-jardin semi-enterré ou non;
- la maison de notable à plan longitudinal qui se caractérise par 4 ou 5 travées de fenêtres en façade principale, sur plan longitudinal, toiture à deux pentes, édifiée en blocs de granit, sur deux à trois niveaux et combles avec le rez-de-jardin semi-enterré ou non;
- la villa de ville dont la composition architecturale est atypique et libre, généralement édifiée en blocs de granit sur trois niveaux et combles.

Règles à retenir concernant les constructions historiques :

- pour chacune des typologies, il est nécessaire d'observer une préservation des caractéristiques du type décrits;
- toute modification de volume (extension, surélévation, percement ou comblement des baies... etc) doit faire l'objet d'un projet architectural d'ensemble permettant de préserver l'intégrité patrimoniale de l'édifice;
- dans le cas de création de volume bâti : l'ensemble des besoins doit être identifié en vue d'assurer une compacité de forme, les volumes initiaux doivent être respectés (largeur, hauteur d'étage, aplomb); dans le cas de surélévation, la hauteur du niveau créé devra être inférieure au dernier niveau existant et les matériaux mis en oeuvre seront identiques à l'existant (pierre et enduit de même nature et couleur) pour éviter de marquer une différence peu esthétique; pour les immeubles présentant des éléments de modénatures comme les corniches, les surélévations sont à éviter; la surélévation veillera à maintenir un épannelage en terme de hauteur de faîtage par rapport aux constructions voisines. Dans le cas des villas de ville, la création de nouveaux volumes devra être réalisée obligatoirement sur la façade arrière;
- la réfection de toiture doit être réalisée à l'identique (nombre de versants, orientation de faîtage), le remplacement des couvertures en tuiles par des bardeaux en bois pourra être encouragé;
- la création de baie est possible à la condition de respecter le principe de l'alignement des baies à l'axe entre les étages, l'alignement des linteaux pour l'ensemble des baies d'un niveau. La ou les baie(s) créée(s) seront obligatoirement plus hautes que larges pour les étages courants et pourront être de format carré pour l'étage des combles. Les agrandissements de baies existantes ne sont pas autorisés à moins de respecter un format et une composition déjà existante sur la façade à laquelle elle se rattache.

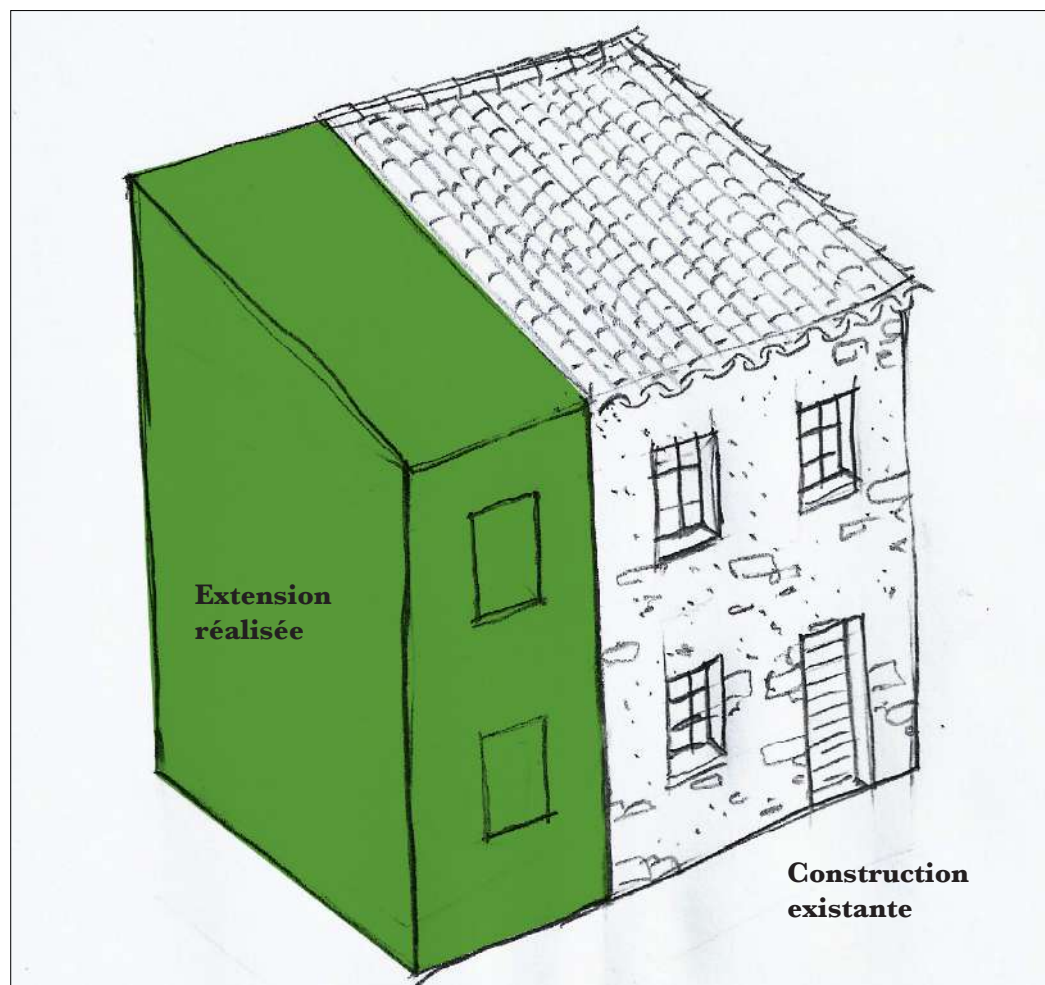
A proscrire :

- l'ajout de volume en façade en saillie sur les étages supérieurs;
- les modifications de baie conduisant à une perte du principe d'alignement à l'axe entre les étages, au principe de baie plus haute que large, ou à la perte d'allège des baies des étages.

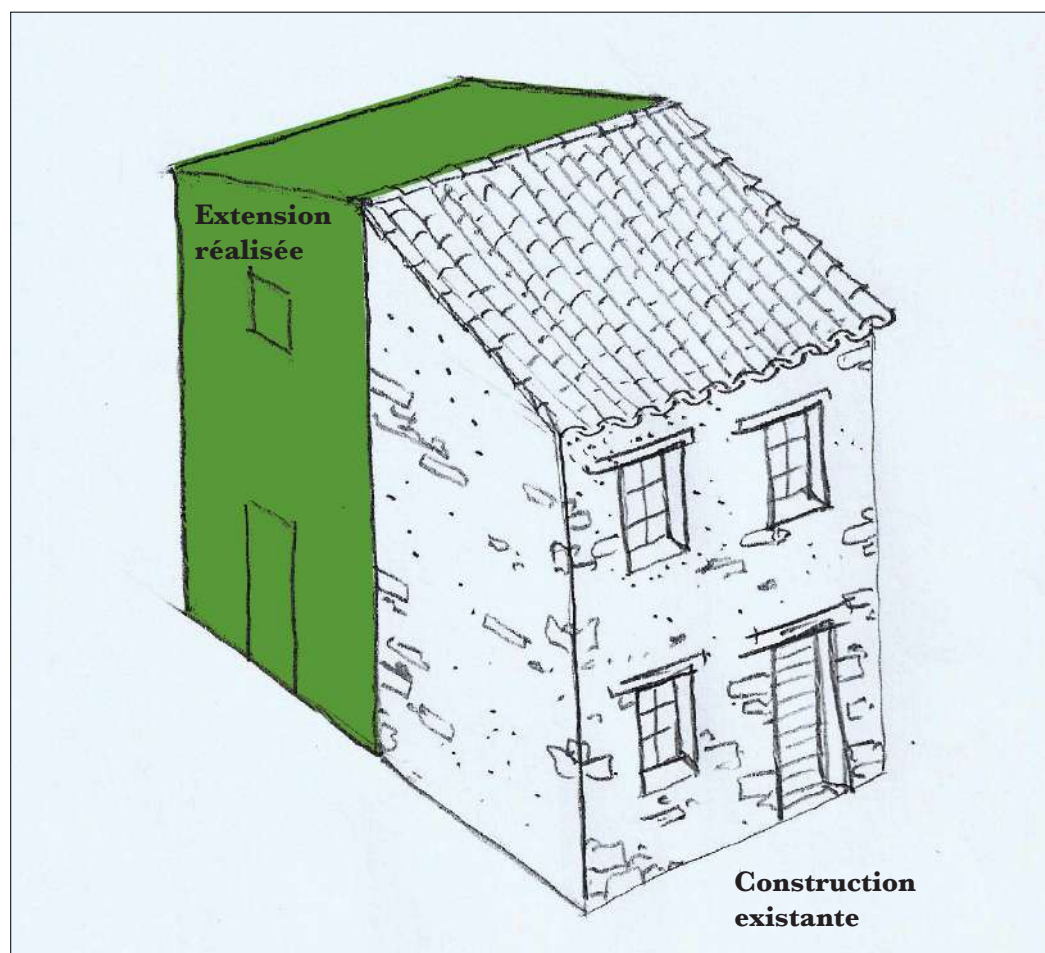
Volumétries

Evolutions possibles du bâti existant

Exemple de réalisation d'un agrandissement du bâti latéral. La planéité de la façade est respectée (pas de retrait ou de saillie inutile). Les baies sont proportionnées et placées selon une composition d'ensemble de la façade du volume initial.



Exemple de réalisation d'un agrandissement du bâti par son prolongement en profondeur : le gabarit initial du volume est respecté, la toiture devient un double versant





Ci-contre, à Dominicacci : exemple d'annexe bâtie réalisée en retrait de la façade principale (donnant sur espace public) d'une construction de type maison de maître.

Le choix judicieux du retrait a permis de ne pas dénaturer l'ensemble bâti.



Ci-dessus : exemple d'annexe bâtie sur une parcelle jardinée/cultivée présentant des dispositions plus traditionnelles, communes à Bastelica et plus généralement en Corse. Le bardage en bois, horizontal ou vertical, est de taille irrégulière, en planche ou en demi-rondin. Toiture simple pente.



Ci-dessus : exemple d'annexe bâtie en saillie de la façade sur rue créant terrasse et auvent, par la réalisation d'une structure type poteau/dalle en béton. Cet ouvrage ne s'inscrit pas dans les volumes traditionnels de Bastelica.



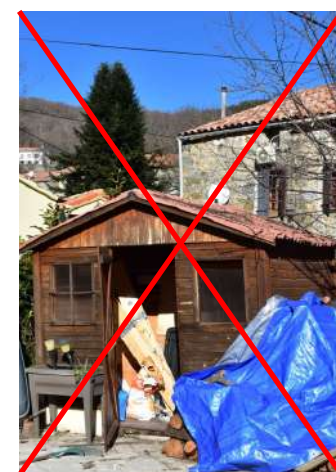
Exemple d'annexe en saillie de la façade pignon sur une maison de maître. L'ouvrage a été réalisée toute hauteur, au centre de la façade pignon avec un volume de type «bow-window» qui s'intègre relativement bien à l'ensemble bâti.



Ci-dessus : exemple à ne pas reproduire à Santu, où l'annexe bâtie réalisée altère l'intégrité de la façade ayant le plus fort impact depuis l'espace public. Par ailleurs, le volume présente un emploi de matériaux non traditionnels.



Ci-dessus : réalisation d'une pièce d'eau en saillie de la façade sur rue à l'étage supérieur. Cas-type à ne pas reproduire. Le choix de la finition extérieure contribue également à l'altération visuelle du patrimoine bâti de Bastelica.



Ci-dessus : exemple d'annexe bâtie de type «chale» dans un jardin à Santu, dans un cône de visibilité fort depuis l'espace public. Les volumes préfabriqués présentent toujours une difficulté d'intégration aux milieux patrimoniaux.

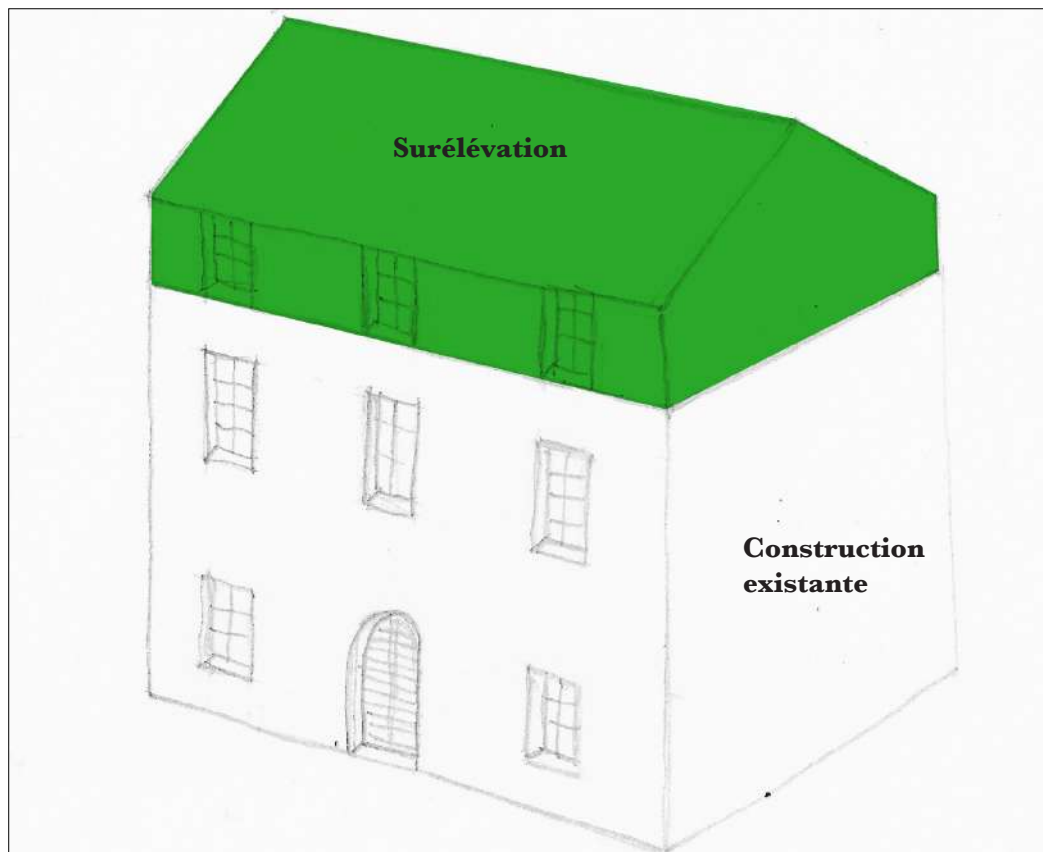
Exemple de surélévation sur une maison de maître : l'intégrité du volume est préservé, l'étage créé doit présenter une hauteur inférieure aux étages inférieurs en vue de respecter l'ordonnancement du bâti.

La composition des façades, les rythmes des ouvertures et leur typologie doivent également être respectés dans le cadre du volume créé.

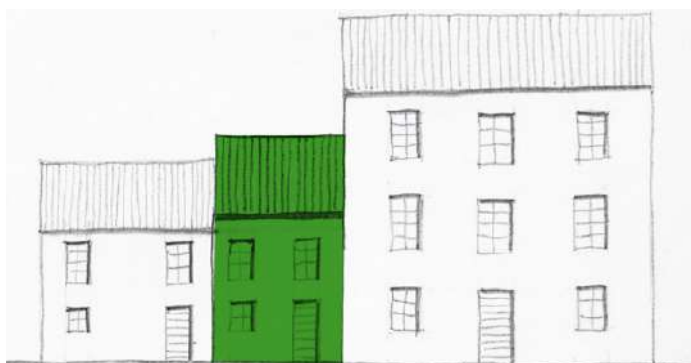
La toiture doit être refaite à l'identique.

Pour harmoniser l'ensemble, la finition enduite doit être la même sur l'ensemble de la construction. Dans le cas de façades en pierre apparente, un enduit lisse balayé progressivement de haut vers le bas peut être une solution envisageable.

La présence d'éléments de modénatures en façade, comme une corniche, doit encourager le porteur de projet à se tourner vers une autre solution que la surélévation pour son projet d'extension de manière à préserver autant que possible les caractéristiques patrimoniales de l'architecture.



Ci-contre, à Santu : deux maisons de maître présentent une surélévation de toiture. Dans ce cas, il est nécessaire de parvenir à un aspect de finition harmonisé à l'ensemble de la façade.



La réalisation d'une nouvelle construction sur une parcelle non bâtie entre deux parcelles bâties doit tenir compte des hauteurs des constructions voisines.

Plusieurs cas peuvent être retenus dans le cas présenté :

- la construction nouvelle se présente à une hauteur médiane;
- la construction se présente à une hauteur similaire à ses voisines en maintenant toutefois un épannelage en terme de hauteur de faîtage.

La nouvelle construction reprendra les caractéristiques architecturales du bâti patrimonial environnant et indiqué dans le présent carnet de préconisations.



Les constructions contemporaines qui se développent de manière isolée en périphérie des hameaux ou, dans le meilleur des cas, en mitoyenneté d'un bâti existant.

Les règles suivantes concernant la volumétrie générale des constructions peuvent être observées :

- pour les nouvelles constructions, les volumes seront simples, les façades, de préférence d'un seul aplomb, les pleins l'emportant sur les vides. La façade principale, la plus visible depuis l'espace public devra présenter une à trois travées de fenêtres, de manière à ce que la largeur de la façade s'intègre mieux au contexte patrimonial bâti de Bastelica;
- au coeur des hameaux historiques, les volumes bâtis créés sont plus hauts que larges;
- en périphérie des hameaux, pour les constructions contemporaines et en particulier pour les constructions créées dans les jardins historiques, les volumes se présentent soit majoritairement horizontaux, avec, pour enjeu, de s'inscrire dans le paysage, soit avec une superficie au sol la plus réduite possible et la plus proche des habitations environnantes afin de libérer un maximum d'espace cultivable au sol (*se reporter au schéma présenté dans le paragraphe «implantation»*);
- les hauteurs des volumes créés devront être comprises entre un rez-de-chaussée et un R+2 et combles (hauteur à l'égout visible depuis l'espace public). Plus généralement, il sera nécessaire de prendre en compte le contexte bâti existant environnant : le volume bâti devra ainsi respecter une hauteur moyenne constatée alentour (si les constructions de proximité présentent toutes un volume en rez-de-chaussée, le volume créé devra respecter cette hauteur; si le contexte bâti présente des constructions variant du rez-de-chaussée au R+2, la construction pourra se présenter en R+1...etc);
- dans le cas de réalisation d'extensions ou surélévations sur les constructions modernes et contemporaines, les volumes créés répondront aux dispositions présentées au premier point et seront fidèles à la construction à laquelle ils se rattachent : ainsi, la surélévation devra privilégier une surélévation de l'ensemble du bâti existant, l'extension en largeur de façade ne présentera pas de retrait ou de saillie vis à vis de la façade principale et l'extension en profondeur du bâti assurera un prolongement de la totalité de la largeur de façade de la construction;
- dans le cas de création de volumes annexes utiles à l'accès (escaliers, perron, emmarchements...) ou à l'aisance du bâtiment (balcon, terrasse, etc...), les volumes créés devront assurer un rassemblement des besoins afin de ne pas les multiplier en façade. Ils seront uniquement réalisés en rez-de-chaussée de la construction, contre le pignon ou contre la façade arrière (la moins visible depuis l'espace public).



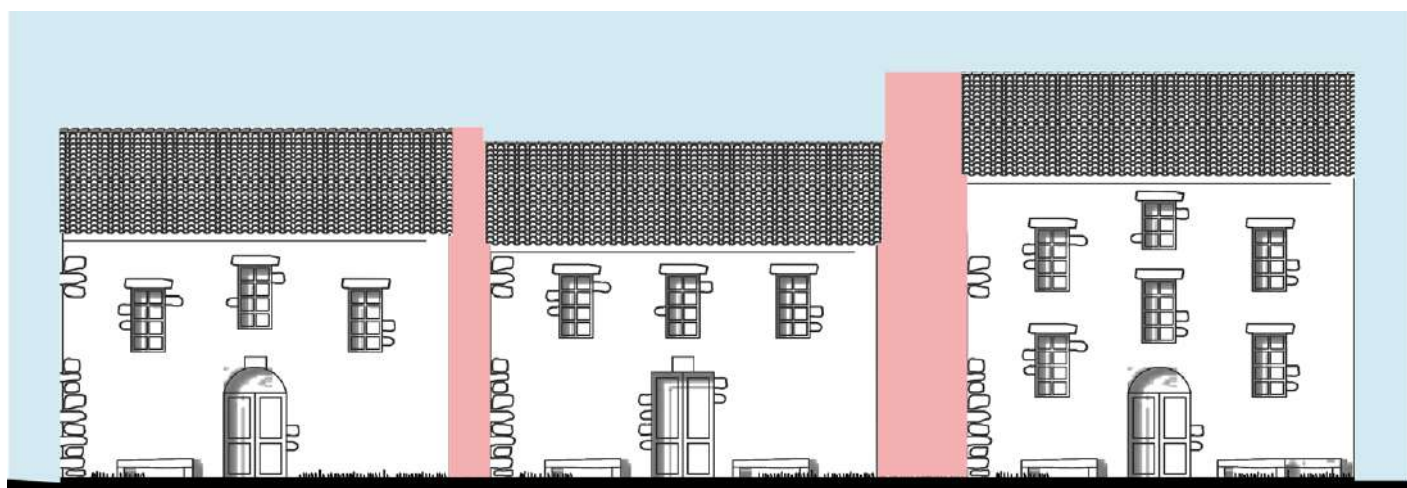
Ci-dessus, construction contemporaine présentant des retraits et saillies peu traditionnels à Bastelica. Il est nécessaire de privilégier les formes simples pour les nouvelles constructions.



Ci-dessus, construction contemporaine présentant des volumes complexes, toitures quatre pentes et loggias non traditionnels à Bastelica.



Ci-dessus, construction de type chalet en fuste non traditionnel, forme et matériaux mis en oeuvre et portant préjudice au patrimoine bâti et villageois de Bastelica dans le quartier de Vassalacci.



Les maisons isolées historiques présentent des espaces laissés libres souvent étroits entre les constructions qu'il convient de maintenir. La création de volume nécessaire, le cas échéant, pourra privilégier plutôt une surélévation ou une extension du volume bâti sur l'arrière de la parcelle moins visible depuis l'espace public. Illustration d'après un dessin issu de *BASTELICA - Étude d'une ville patrimoniale*, Pauline Benielli & Souhir Habouria, École de Chaillot 2020 - 2021



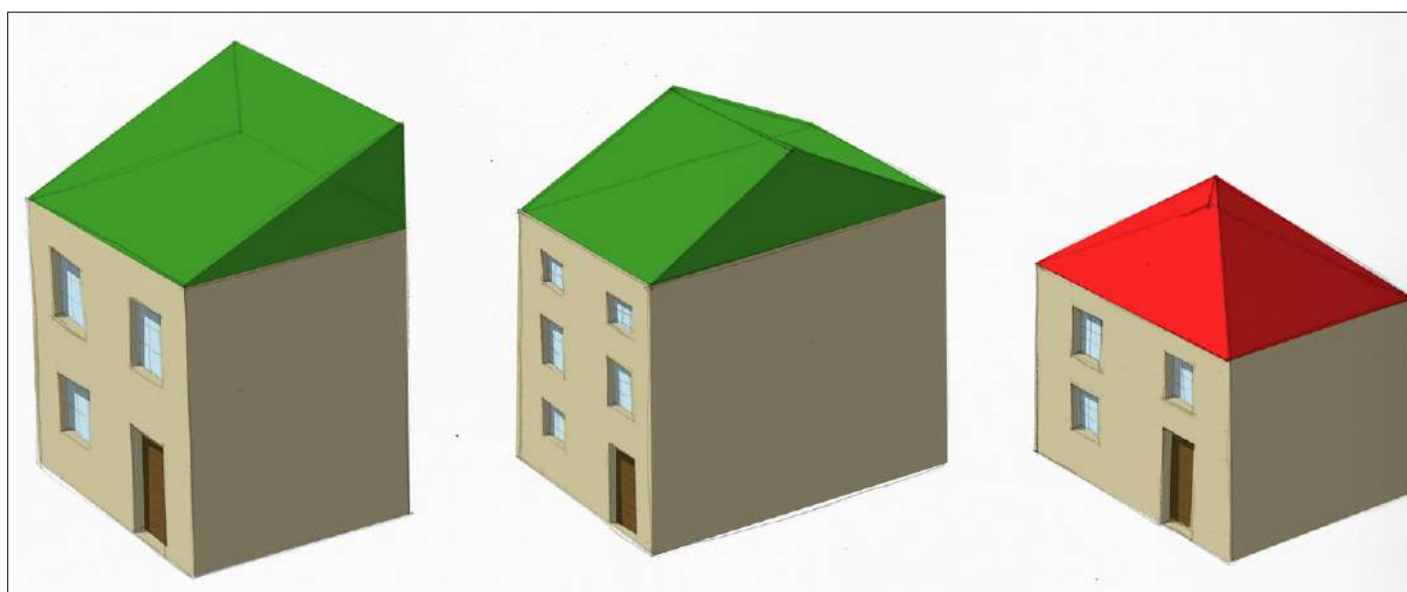
Construction présentant une toiture à simple versant recouverte de tuiles canal



Constructions en bande avec toitures à deux pentes. Couvertures en tuiles plates et plaques de sous-toiture.



Construction atypique présentant une toiture complexe couverte de tuiles canal.



La toiture une pente est réservée aux constructions présentant de petites surfaces au sol ou dont la profondeur est faible; la toiture à deux versants (symétriques) sera privilégiée pour l'ensemble des autres constructions; la toiture quatre pentes n'est pas à encourager car non traditionnelle.

3. Les toitures

Les toitures constituent la cinquième façade d'un bâtiment.

Elle est composée de :

- la charpente qui est traditionnellement en bois;
- la couverture qui est généralement formalisée par un montage de tuiles canal, de tuiles plates ou plus rarement de bardeaux de bois.

Formes de toiture et types de couvertures

Traditionnellement, les toitures sont à un ou deux versants.

Quelques noues et toitures à quatre pentes ponctuent les maisons de maître ou l'habitat contemporain.

Les toitures-terrasses ne sont pas traditionnelles à Bastelica, compte-tenu du climat local (neige et pluie).

Règles à retenir :

- les toitures sont à un ou deux versants;
- pour les constructions anciennes atypiques (villas), les toitures seront refaites à l'identique;
- les couvertures sont en tuiles canal ou plates en terre cuite, bardeaux ou planches de bois. Très ponctuellement l'emploi de tôles en zinc ou de bac acier s'apparentant à un zinc joint debout (type baticlip ou équivalent).

Dispositions à proscrire :

- les toitures quatre pentes (sauf pour architectures remarquables existantes) et formant des noues et arêtières;
- les toitures-terrasses;
- les plaques de sous-toiture apparentes, les tôles;
- les films d'étanchéité apparents en toitures;
- les panneaux «sandwich».

Faîtages, arêtières, débords de toiture, rives, corniches et acrotères

Le détail de finition des couvertures en fait sa qualité et sa pérennité : il est important d'observer et comprendre les situations existantes dans les hameaux en vue de s'assurer une bonne mise en oeuvre.

Faîtages

Les faitages sont la partie supérieure de la couverture : ils sont généralement formés par un rang de tuiles canal, hourdé de manière perpendiculaire à la couverture afin de refermer l'espace existant entre les versants ou de couronner le sommet d'un versant et son mur (*nota : les toitures à simple versant ne comprennent traditionnellement pas de tuiles de faitage*).

Les rives

Les rives présentent un larmier (partie de tuile saillante vis à vis de la façade pignon) afin de ne pas voir apparaître des traces noires en façade.

Les débords de toitures

Ils s'agit de la partie de toiture qui se trouve en débord des murs portant habituellement les gouttières (murs gouttereaux), mais des débords de toitures peuvent aussi se présenter pour les faitages dans le cas de toiture à simple versant, ou encore sur les rives en raison du climat humide (illustrés comme ci-contre). A Bastelica, les débords de toiture peuvent être plus prononcés (entre 40 et 60cm).

Les débords peuvent soit présenter la charpente et son voligeage, soit être soulignés d'une corniche à la génoise. Dans le second cas, il s'agira plutôt de constructions de type maison de maître.



Les toitures-terrasses, bien qu'existantes très ponctuellement dans le village, ne sont pas à encourager car non traditionnelles dans la région.



Les toitures à quatre pentes, ne concernant que certaines constructions remarquables, ne sont pas à encourager pour les nouvelles constructions.



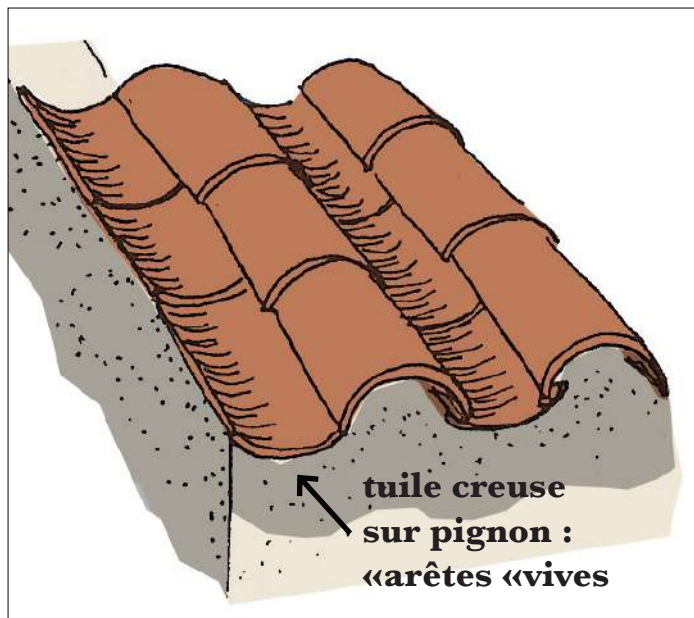
Appenti présentant une simple pente recouverte de PST et tuiles canal



Couverture restaurée de la bergerie de Verdanes réalisée en planches de bois (châtaignier) stabilisées par de gros blocs en périphérie de couverture.



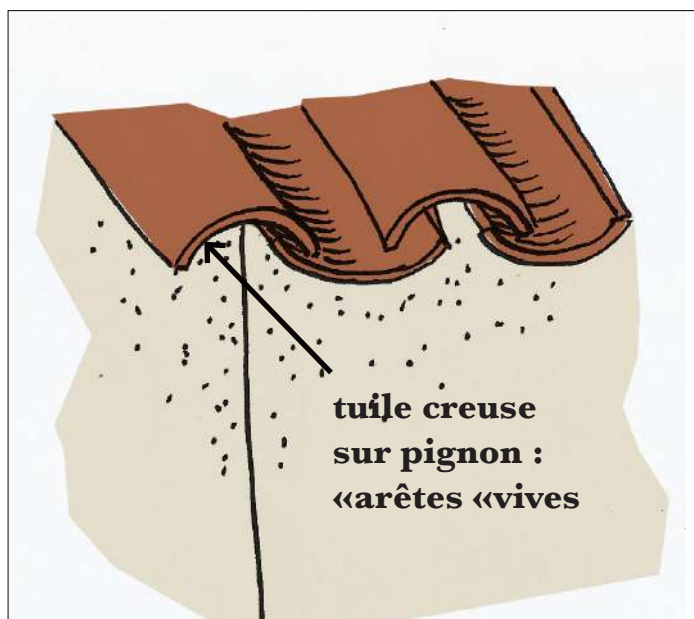
Planches de châtaignier (pour constructions rurales)



Tuiles rondes. Le débord de toiture est court et la rive est en arête vive.



Bardeaux de bois avec pose régulière ou non



Le débord de toiture est traité avec une tuile saillante formant larmier.



Bac acier s'apparentant à un zinc joint debout (type batichip ou équivalent)

Règles à retenir concernant le traitement des faîtages, rives et débords de toiture :

- les rives, faîtages et débords de toiture se présentent dans le même matériau que celui employé pour la couverture de la construction à laquelle ils se rapportent.
- les faîtages sont parallèles aux courbes de niveaux et/à l'espace public;
- les rives, faîtage et débords de toiture peuvent présenter un débords plus prononcés pour l'ensemble des quartiers de Bastelica (entre 40 et 50cm);
- les débords de couvertures présentent une sous-face soignée : soit en charpente et voligeage apparent, soit une corniche à la génoise maçonnée.

Gouttières, descentes d'eaux pluviales et exutoires

Lorsqu'elles existent, les gouttières sont posées en applique sur le mur de long-pan. Elles comprennent une descente d'eau pluviale associée et un exutoire.

Elles sont en zinc, en aluminium ou plus généralement en PVC dans les quartiers de Bastelica.

Les dispositifs de gestion des eaux pluviales sont un élément d'architecture de faible qualité dans les quartiers de Bastelica : ils doivent faire l'objet d'un soin particulier.

Les règles à retenir sont les suivantes :

- les gouttières et descentes d'eaux pluviales sont en zinc ou en cuivre;
- dans le cas où l'une des deux solutions indiquées plus haut ne pourraient être retenue, il sera nécessaire de prévoir, au minimum, une couleur de gouttière et de descente d'eau similaire à celle de la couverture ou de l'enduit de façade afin d'assurer visuellement une intégration de cet élément architectural;
- les exutoires sont en fonte;
- les gouttières doivent présenter un profil semi-circulaire et les descentes d'eau pluviales, un profil circulaire.

Sont proscrits ;

- les gouttières et descentes d'eaux pluviales en PVC;
- tout autre section que circulaire ou semi-circulaire;
- les exutoires en tubes plastiques (du fait de leur fragilité à hauteur de passage dans les rues).



Débord de toiture finissant un faîtage de toiture en appenti.



Débord de toiture le long de rives d'une construction remarquable.



Les corniches visant à éloigner l'eau pluviale des murs, l'installation de gouttière n'est pas systématique. Plusieurs constructions du village n'en présentent pas.



Gouttière en zinc



Corniche à la génoise soulignant le débord de toiture. Gouttière PVC non traditionnelle.



Les gouttières se placent uniquement sur les murs gouttereaux. Les angles de la constructions sont recherchés pour y installer les descentes d'eaux pluviales.



Gouttière et descente en zinc



Gouttière et descente en cuivre



Maisons en bande à Vassalacci, vue en surplomb depuis l'espace public. La forme et la nature de la toiture a son importance dans les covisibilités entre les quartiers et les points de vue à l'intérieur des «terzer». Ici, la diversité des couvertures est intéressante dans sa participation à la mise en valeur du découpage foncier : la majorité des constructions est individualisée. Les fenêtres de toitures ont un certain impact : privilégier dont la couleur sera similaire à la couverture et positionner autant que possible la fenêtre dans l'axe de celle(s) présente(s) en façade peut être une solution pour harmoniser l'ensemble. Cette dernière disposition n'est toutefois pas patrimoniale : la recherche de lumière doit en priorité se faire à partir des murs gouttereaux ou pignon de la construction.

Châssis de toit

Les châssis de toit sont communément mis en oeuvre en vue d'apporter de la lumière aux combles aménagés. Cette disposition n'est toutefois pas traditionnelle et est donc à éviter dans la mesure du possible.

Les combles peuvent être éclairés par de petites baies en façade, même dans le cas de faible hauteur.

A retenir :

- dans le meilleur des cas, les châssis de toit sont à éviter;

Dans le cas d'absence de solution alternative :

- le châssis de toit devra être installé sur le versant ayant le moins d'impact visuel depuis l'espace public,
- sur le tiers inférieur de la toiture;
- ils seront limités à deux maximum par pan de toiture : dans ce cas, il seront alignés sur une même horizontale;
- chacun présentera des dimensions maximales de 0,80m x 1,00m, en pose plus haute que large et implantés dans l'axe des trumeaux ou des ouvertures de la façade;
- ils devront être encastrés dans le plan de la couverture, sans débord ni costière apparente.

Sont proscrits :

- implantation des châssis de toit sur les croupes;
- les volets extérieurs de châssis de toiture.

Cheminées et conduits en toiture

Les souches de cheminées, visibles en toiture, doivent également faire l'objet d'un soin particulier en raison des nombreuses situations de surplomb dégageant des vues régulières sur les toitures et l'ensemble des éléments architecturaux qui peuvent l'accompagner.

A ce titre, les conduits en toiture :

- sont maçonnés et présentent la même finition que l'architecture à laquelle ils se rattachent;
- ils présentent un volume sobre à plan quadrangulaire se rapprochant du carré;
- les nouveaux ouvrages se placeront le plus proche du faîtage en vue de minimiser leur hauteur;
- comprennent des couronnements réalisés avec des tuiles posées à plat ou formant triangle d'évacuation;
- dans le cas de conduits métalliques, la finition mate sera préférée. La couleur du conduit sera alors soit similaire à la toiture, soit similaire à la façade, soit noir.

A proscrire :

- les souches présentant des formes complexes;
- les finitions brillantes.



Conduits maçonnés en toiture avec couronnement plat. Enduit similaire à la façade.



Conduit maçonné en toiture avec couronnement pyramidal. Le couronnement est, de préférence, réalisé avec des tuiles. La finition de la souche doit rappeler les matériaux mis en oeuvre sur les façades de la construction à laquelle elle se rapporte.



Conduit en maçonnerie mixte : métal et béton présentant une souche avec formes complexes non traditionnelles.

4. Les façades



La forme des baies et le système d'occultation sont des éléments architecturaux importants à soigner dans le cadre de nouvelles maisons. Ici le choix s'est porté sur des fenêtres plus larges que hautes, fermées de volets roulants qui décontextualisent la construction.



Rare cas de baie de ventilation de format losange à Dominicacci.

Composition, ouvertures, rythme en façade

Le patrimoine bâti présentent des caractéristiques de composition en façade et de rythme qui identifie notamment les différentes typologies architecturales existantes à Bastelica.

Quelques principes simples peuvent être dégagés en vue de les préserver dans le cadre de restauration ou réhabilitation du bâti ou à l'occasion de la création de nouveaux volumes bâtis qui pourront s'en inspirer pour mieux s'intégrer à leur environnement.

Composition : proportion, hauteur, alignement

- les façades se présentent d'un seul aplomb sur l'ensemble des niveaux existants;
- elles sont plus hautes que larges pour les constructions vernaculaires mitoyennes et les constructions isolées type maisons de maître ou villas;
- elles peuvent être plus larges que haute pour les maisons de maître et villas;
- les façades comprennent un à cinq niveaux : les constructions de deux à trois niveaux restant cependant les plus communes, tandis que les constructions contemporaines dépassent rarement trois niveaux;
- les façades des maisons de maître isolées recherche une composition classique -centrée- dans le dessin de leur façade : celle-ci présente habituellement une symétrie sur l'axe vertical, de l'ensemble des éléments présents en façade.

Ouvertures et rythme en façade

- la largeur entre deux travées de fenêtres à l'axe dépasse rarement 5 mètres;
- les baies des constructions historiques s'alignent la plupart du temps à l'axe, d'un étage à l'autre;
- elles présentent généralement un ordonnancement des baies entre les étages, la hauteur de plafond s'amenuisant au fur et à mesure des niveaux, ainsi que pour la hauteur des baies;
- les baies sont généralement plus hautes que larges;
- pour les constructions contemporaines, les baies plus larges que hautes seront permises uniquement pour les rez-de-jardins, les autres baies seront plus hautes que larges;
- les baies de formats spéciaux (carré, rond, oeil de boeuf ou encore losange) peuvent être mises en oeuvre pour les combles à la condition de présenter des proportions raisonnées (ne dépassant pas 0,6m à 0,8 de largeur/hauteur et devant présenter des proportions nettement inférieures aux baies des étages courants)

A proscrire :

- les baies plus larges que hautes pour les étages courants et les combles.

A gauche, à Tricolacci : maisons vernaculaires mitoyennes à une ou deux travées de fenêtres. Les baies s'alignent à l'axe d'un étage à l'autre.
A droite à l'entrée de Dominicacci : maison de maître présentant une composition de trois travées de baies en façade. Les baies s'alignent à l'axe verticalement, et horizontalement par la hauteur du linteau.



Matériaux en façade

Selon la qualité de la construction les façades historiques présentent généralement un enduit extérieur à la chaux aérienne en vue d'étanchéifier la nature de l'ouvrage (ce sera le cas pour les maçonneries en moellons de granit) ou sont au contraire en pierres apparentes (ce sera le cas ici pour les constructions présentant des blocs de granit bien taillés et reposant sur des assises régulières). Néanmoins ce principe est à prendre avec précaution et il est possible que certains murs en pierres apparentes aient pu comprendre également des enduits qui auraient disparus, faute d'accroche de qualité sur le granit.

Les constructions contemporaines, quant à elles, sont généralement composées de blocs en béton (ou en terre cuite de type monomur) et d'un enduit ciment teinté dans la masse dont la finition peut être lissé, taloché, gratté, projeté ou encore écrasé.

Celles bénéficiant d'un effort d'investissement plus important présentent un placage en pierres locales (ou similaire) d'une épaisseur conséquente (au moins 10cm) et mis en oeuvre en opus incertum avec de petits éclats de pierre comblant les interstices, à la manière des murs en pierres sèches.

A retenir pour les matériaux en façade :

- les façades sont enduites talochées, lissées fin ou gratté, à pierre vue ou en pierre apparente. Dans le cas d'un enduit à pierre vue, l'enduit doit être «baveux» ou légèrement creux;
- le placage pierre présentera une épaisseur au moins égale à 10cm et dont la pierre sera d'une couleur et d'un grain local ou similaire. La pierre sera mise en oeuvre en opus incertum, rejointoyée à l'enduit ou avec l'emploi de petites pierres (cugnoli) ou se présentera taillée disposée sur assises régulières;
- les enduits sont, pour les constructions anciennes (moellons de pierre), réalisés à la chaux aérienne;
- pour les ouvrages en béton, un mélange chaux-ciment sera privilégié, avec une teinte de l'enduit dans la masse. L'application d'un anti-spectre de joint préalablement à l'application de l'enduit est à privilégier;
- tout projet de réfection des enduits extérieurs (ravalement) doit respecter les rythmes parcellaires en façade et maintenir des teintes d'enduits différenciés par entité cadastrale.

A proscrire :

- l'isolation thermique par l'extérieur (ITE) pour l'ensemble des constructions historiques en pierres;
- les enduits au ciment;
- les joints marqués au fer;
- les joints en surépaisseur d'enduit;
- les façades en parpaings sans enduit;
- les briques de verre;
- tout matériaux pastiches en façade autre que le placage pierre préalablement précisé;
- les peintures plastiques.



Placage en pierre dans le cadre de la réalisation d'un mur de clôture. Mise en oeuvre en opus incertum avec choix de «cugnoli» entre les moellons de granit. Le choix de la couleur n'est cependant pas opportune.



Dans ce cas, le parement mural présente une mixité de style qui n'est pas souhaitable dans le cadre d'une valorisation du bâti patrimonial. Par ailleurs, le choix de couleur de certains matériaux et leur mise en oeuvre diffère visiblement de ceux employés traditionnellement dans le bâti ancien.



Ici, les joints baveux sont «marqués au fer» : cette disposition particulière n'est pas à suivre.



Même dans le cas de maisons historiques en bande, il est nécessaire, dans le cadre de ravalement de façade, de maintenir une visibilité de la partition bâtie par le choix de coloris ou de traitements d'enduit différenciés entre les constructions.



Enduit



Chute d'enduit inhérent aux remontées capillaires en pied d'immeuble.



Jonction entre deux constructions présentant deux qualités de taille de pierre.



Mur en pierre avec «cugnoli» (petits éclats de pierre aux interstices).



Mur en moellons de granit pour la réalisation d'un mur de soutènement. Posés à sec. Le moellon de granit est un «tout venant». La mise en oeuvre prévoit généralement la pose de pierres plus importante en partie basse de l'ouvrage.



Mur en blocs de granit taillés posés sur assises irrégulières, appartenant à une construction ancienne. Le choix d'un enduit à pierre-vue a privilégié une pose avec joints légèrement creux. Le choix du coloris est important : dans ce cas il est légèrement trop clair.



Mur en blocs de granit taillés posés sur assises régulières. Le choix d'un enduit à pierre-vue a privilégié une pose avec joints en saillie (finition non souhaitable).



Mur présentant les caractéristiques constructives traditionnelles en façade : avec blocs de granit taillés posés sur assises régulières et formant l'angle de la construction et moellons de granit hourdés. Le choix de couleur de l'enduit reste légèrement trop clair.



couche de finition

couche fine et assez grasse qui donne à l'enduit son aspect final. Elle peut également recevoir un badigeon de chaux

corps d'enduit

couche de dégrossissage plus liquide contenant une charge importante en sable

gobetis

couche dite d'accroche et de régularisation, grasse et fortement chargée en chaux

mur de moellons

soutènement maçonné au mortier de chaux et granulats



- ENDUIT ÉCRASÉ -



- ENDUIT PROJETÉ -



- ENDUIT GRATTÉ -



- ENDUIT TALOCHÉ -

Détails en façade

La richesse des façades des constructions anciennes de Bastelica réside dans le fourmillement de détails qui apparaissent lorsque l'œil s'y arrête pour observer. L'ensemble de ce petit patrimoine discret mais qui assure cependant toute l'identité du village et de ses quartiers, est à préserver et mettre en valeur dans le cadre de projet de restauration.

Les nouvelles constructions peuvent également redéployer ce patrimoine, avec quelques réserves cependant sur le caractère ostentatoire de certains éléments : les linteaux, seuils de porte ou encore appuis de fenêtre pourraient retrouver une place sur les façades des nouvelles maisons,.

Linteaux

Les linteaux sont la partie apparente ou non située au-dessus des fenêtres et des portes.

Les règles à respecter sont les suivantes :

- les linteaux sont en bois ou en pierre hourdie et généralement non enduite pour les constructions anciennes;
- pour les constructions contemporaines, ils sont en béton enduits;
- les linteaux sont majoritairement droits pour les fenêtres;
- les portes peuvent aussi présenter ponctuellement des arcs en plein cintre accompagnés d'une imposte vitrée et généralement d'une grille en fer forgé.

Les seuils de portes et appuis de fenêtres

Les seuils de portes forment généralement la marche permettant d'accéder au rez-de-chaussée ou de jardin de l'immeuble.

Les règles à respecter sont les suivantes :

- les seuils de portes sont la plupart du temps en granit;
- les appuis de fenêtres sont en granit, en terre cuite ou encore en schiste (cette disposition restant plus rare). Ils sont peu épais et peu saillants vis à vis de la façade lorsqu'ils sont en terre cuite. Les appuis de fenêtre en granit présenteront une épaisseur plus conséquente (voir exemple ci-contre);
- les constructions modernes et contemporaines peuvent présenter des appuis de fenêtres en béton et/ou recouverts de carreaux de terre cuite.

Dans le cas d'un appui de fenêtre en béton, il sera opportun de vérifier l'épaisseur de l'ouvrage (préférer une épaisseur maximale de 3cm), ainsi que son débord (partie saillante de 3cm maxi) afin de bien s'intégrer au cadre patrimonial.



Ci-dessus : à Dominicacci, exemple de linteau et d'appui de fenêtre en pierre sur la même façade et niche à pot de chambre.



Ci-dessus : à Tricolacci, autre exemple de ré-emploi de pierre de meule, cette fois-ci en clé de jambage.

Notons la présence de plusieurs trous de boulins soulignant l'étage et indiquant, avec la présence d'une porte-fenêtre, l'existence d'un ancien balcon probablement en bois, aujourd'hui disparu.



Ci-contre : linteaux, jambages et seuils de portes en granit à Bastelica (quartiers de Boccialacce et Tricolacci).



A Boccialacce : bel encadrement de porte



A Santu : encadrement d'une porte d'entrée en surépaisseur d'enduit avec découpage particulier, peint en blanc.



A gauche, à Vassalacci : corniche à la génoise avec moulure formant larmier en partie inférieure.

A droite, à Santu : corniche particulière de style Art Déco. Bandeaux au pourtours des baies.

Encadrements de baies

Les baies peuvent être soulignées par des éléments de décor généralement réalisés en enduit ou être simplement marquées au pourtour par les matériaux employés (linteaux, jambages et appuis de fenêtres en granit par exemple).

Les dispositions à retenir sont les suivantes :

- pour le bâti ancien : la modénature et les décors en façade sont généralement réservés aux immeubles remarquables (maisons de maître); les encadrements des portes d'entrée, peuvent être réalisés par un enduit légèrement saillant ou encore en pierre (granit), ils sont à préserver et mettre en valeur. Les encadrements de fenêtres sont plus rares et de même matériaux que ceux qui peuvent être employés pour les fenêtres.
- dispositions pour les bâtis contemporains : l'encadrement enduit autour des fenêtres n'est pas souhaitable. En revanche, la porte d'entrée principale du logement peut être soulignée avec une épaisseur d'enduit raisonnée (3cm) et une largeur de bandeau compris entre 15 et 20cm.

Corniches

Les corniches, lorsqu'elles existent, soulignent le débord de toiture. Elles font partie du patrimoine commun des quartiers de Bastelica. Elles ne sont toutefois pas systématique : de nombreuses constructions vernaculaires n'en présentent pas.

Les règles à suivre sont les suivantes :

- les corniches sont autorisées pour les nouvelles constructions avec une réserve faite pour les constructions présentant au moins trois travées de fenêtres en façade sur rue;
- les corniches courent sous le débord de toiture mais ne sont pas présentes sur les façades-pignons (à moins de constituer un retour maximal égal à l'épaisseur du mur, soit 60 à 80cm max : ceci étant réservé exclusivement aux corniches à la génoise);
- les corniches sont en pierre de granit taillée de manière inclinée ou non;
- les corniches sont en pierre ou briques enduites présentant un profil «à la génoise»;
- dans certains cas de constructions enduites, les corniches peuvent être formalisées ou soulignées par des décors peints.



Trous de boulins (constructions anciennes)

Les trous de boudin, qui sont les témoins d'accroche des échafaudages en bois utilisés durant la construction des maisons anciennes font partie du patrimoine commun des quartiers de Bastelica. Ils sont à préserver et mettre en valeur.

Les principes de restauration dans le cadre des ravalements de façades sont les suivants :

- ils sont comblés et identifiés avec un dessin simple réalisé dans l'enduit frais (le dessin le plus commun étant une étoile);
- ils sont comblés avec un léger retrait dans la profondeur du trou.

Pierres gravées et sculptées, pierres en consoles et pierres d'attente

Il s'agit d'un patrimoine particulier au village de Bastelica et qui concerne l'ensemble de ses quartiers : il a fait l'objet de publications spécifiques et nécessite d'être ainsi préservé et mis en valeur.

Les règles à retenir sont les suivantes :

- lors d'un ravalement, il est préférable de prévoir un enduit à pierre-vue pour les façades comprenant ce type de patrimoine;
- les pierres gravées ou sculptées ne seront en aucun cas enduites, peintes ou déplacées;
- les pierres en console (pierres d'évier) sur les murs doivent être conservées et non enduites;
- les pierres d'attente doivent être préservées, elles ne seront pas enduites, ni peintes;



Ci-dessus : à Dominicacci, trous de boulins et pierres d'attente caractérisant la maison de notable de la famille Ambrosini.



Ci-dessus : à Santu, pierre gravée surmontant une baie. Présence d'une niche avec pierre en console pour le pot de nuit.



Ci-dessus : à Boccialacce, pierres sculptées dans le quartier de Vassalacci sur l'une des plus anciennes maisons. La menuiserie traditionnelle a été remplacée par une menuiserie en PVC ou aluminium blanc qui ne s'accorde pas à son environnement patrimonial.



Ci-dessus : autre exemple à Vassalacci de pierre sculptée, de période postérieure mais dont la qualité et la rareté de l'ouvrage conduisent à adopter une position de préservation et de mise en valeur de ces détails architecturaux. Là encore, la menuiserie a été remplacée, au détriment du «petit bois».



Ci-dessus : à Boccialacce, pierres d'attente sur une construction.



Ci-dessus : à Dominicacci, anneau d'attache et banc de convivialité.

Anneaux

Les anneaux présents sur la façade et témoignant des anciennes pratiques du village (attache de l'âne ou de la mule) sont à préserver. Ils se situent généralement au rez-de-chaussée de la construction.

Marquises

Il a été observé plusieurs cas de marquises dans les quartiers de Bastelica.

Il s'agit d'un élément architectural relativement récent, mais adapté au milieu climatique de la région : elles sont à ce titre autorisées à condition de ne pas s'agir de modèle standardisé ou présentant des matériaux déqualifiants.

Les principes à retenir sont les suivants :

- elles sont en fer forgé et en verre;
- elles sont en charpente de bois avec couverture similaire à la toiture de la construction à laquelle elle se rattache.



Exemple de marquise avec charpente en bois surmontée d'une couverture en tuiles.



Marquise couverte de scandule à Tricolacci



Marquise en fer forgé et vitrage à Tricolacci

Balcons

Les balcons font partie du paysage bâti patrimonial de l'ensemble villageois. Ils sont, pour la plupart, des ajouts en façade postérieurs aux constructions auxquelles ils se rattachent;

Ils se présentent sur consoles en pierre, sur voutains de brique et IPN, en dalle béton ou encore, plus rarement mais cependant plus patrimonial : en bois.

Les règles à retenir sont les suivantes :

- les balcons se présentent en pierre, en bois, en briques ou béton enduits;
- ils présentent une profondeur inférieure à 1 mètre,
- ils comprennent un garde-corps de facture discrète en fer forgé ou en bois ajouré;
- ils s'implantent sur la façade en fonction d'une composition classique : au centre, généralement au premier étage



Ci-dessus : à Tricolacci, les pierres en consoles qui supportaient un balcon jadis et qui sont toujours présentes doivent être conservées.

A proscrire :

- les balcons supportés par des piliers



Rare balcon de forme semi-circulaire présentant un décor riche de volutes sur une maison de maître



Ci-dessus : à Santu, exemple de balcon couvert en bois. Les garde-corps sont en fer forgé.



Balcon sur voutains en briques enduites et IPN surmonté d'un garde-corps en fer forgé à barreaux droits avec décor discret de volutes.

Ferronneries

Les garde-corps

- ils se présentent habituellement en fer forgé à barreaux droits de section ronde ou carrée;
- un fer plat ou légèrement convexe surmonte l'ensemble;
- les garde-corps peuvent présenter des éléments de décors de types volute ou boules;
- les ferronneries peuvent être peintes (selon palette communale) ou vernies.

A proscrire

- les garde-corps en inox ou tout autre matière brillante;
- les barreaux horizontaux ou géométriques.

Les grilles

Lorsqu'elles existent, elles sécurisent les baies du rez-de-chaussée ou rez-de-jardin ou accompagnent les impostes vitrées surmontant les portes d'entrée.

Les règles à retenir :

- elles sont installées au premier niveau de la construction (RDC), uniquement pour les baies et impostes;
- pour les baies : elles sont à barreaux droits ou croisés, de section ronde ou carrée.

A proscrire :

- les barreaux galbés;
- les barreaux horizontaux.



Garde-corps ferronné à Costa avec décors de volutes.



Les grilles galbées sont à proscrire.



Grille à barreaux croisés.



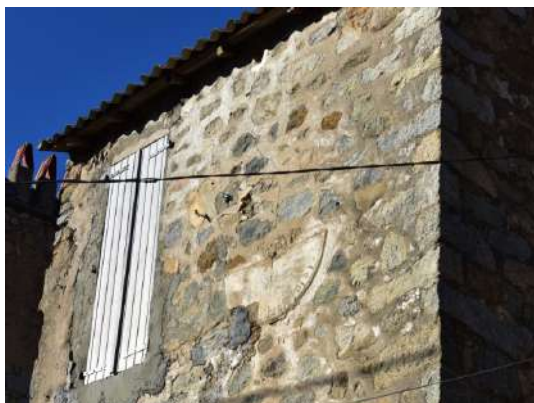
Grille à barreaux droits



Grille d'imposte

Autres

Plusieurs cadrans solaires animent les façades de Bastelica. Cette disposition faisant partie du patrimoine villageois, elle sera systématiquement préservée et mise en valeur dans le cadre de ravalement de façade.



Cadrans solaires dans le quartier de Tricolacci.





A Dominicacci, porte en bois à double ouvrants avec panneaux menuisés. Encadrement en granit taillé.



A Boccialacce, porte en bois à panneaux menuisés avec imposte vitrée. Encadrement en granit taillé.



A Santu, porte à panneaux menuisés et ajourés munis d'une grille décorative à volutes, encadrement en granit rose.



A Tricolacci, porte en bois avec bardage en arêtes de poisson.



A Costa, porte en bois à lames pleines (double recouvrement) avec bardage horizontal.



Porte en bois avec double arêtes de poisson à Santu



Porte de cave ou d'écuries avec baies de ventilation Tricolacci



Porte à panneau de bois menuisée. La porte dispose d'un panneau en bois amovible limitant les entrées d'air et d'eau en bas de porte et les déjections canines, à Tricolacci



Portail d'entrée à double battants : avec panneaux menuisés décorés de détails géométriques, à Santu.

Les menuiseries extérieures

Les menuiseries extérieures sont des éléments architecturaux importants dans le cadre de la valorisation du bâti ancien : elles peuvent s'altérer lors de travaux de restauration ou disparaître, lors de restaurations ou de construction de nouvelles maisons. C'est la raison pour laquelle, il est nécessaire de rappeler que l'identité patrimoniale des quartiers de Bastelica dépend aussi de ces dispositions.

Les portes

Les maisons traditionnelles comprennent généralement une porte d'entrée à simple ouvrant tandis que les maisons de notables se distinguent par des portails à deux ouvrants.

Les dispositions à retenir pour les portes :

- les portes sont à un ou deux battants;
- les portes traditionnelles sont en bois plein à lames croisées disposées de manière horizontale, en arêtes de poisson ou à panneaux menuisés (pouvant présenter une partie amovible libérant une surface vitrée : cette disposition est toutefois plus récente);
- pour les maisons de maître, une imposte vitrée peut surmonter le portail d'entrée de l'immeuble afin d'apporter un jour et une ventilation dans le hall d'entrée;
- une petite fenêtre de ventilation peut être aménagée au centre de la porte : il s'agit ici des portes des caves;
- les portes des nouvelles constructions sont en bois : elles présentent un style sobre, et reprennent l'idée du bardage horizontal des portes anciennes traditionnelles;
- les impostes menuisées et vitrées accompagnées de grilles en fer forgé surmontant les portes en bois sont à préserver et à restaurer;
- les huisseries patrimoniales existantes sur les portes anciennes sont à conserver;
- les éléments d'ouverture formant poignée en bois sur les portes, caractéristiques du bâti patrimonial des quartiers de Bastelica sont à préserver et mettre en valeur.

A proscrire

- les portes standardisées avec moulures et parties vitrées «façon imposte»;
- l'emploi du PVC.



Exemples de portes d'entrée standardisées ayant fait disparaître les éléments patrimoniaux menuisés mais aussi les huisseries les accompagnant. Les seuils des portes sont également souvent remaniés dans ce type d'intervention : les pierres sont régulièrement remplacées par le béton ou encore le carrelage industriel. La porte est un élément architectural particulièrement impactant dans la découverte des quartiers de Bastelica, raison pour laquelle il est impératif d'intervenir avec soin dans le cadre de projets de restauration.



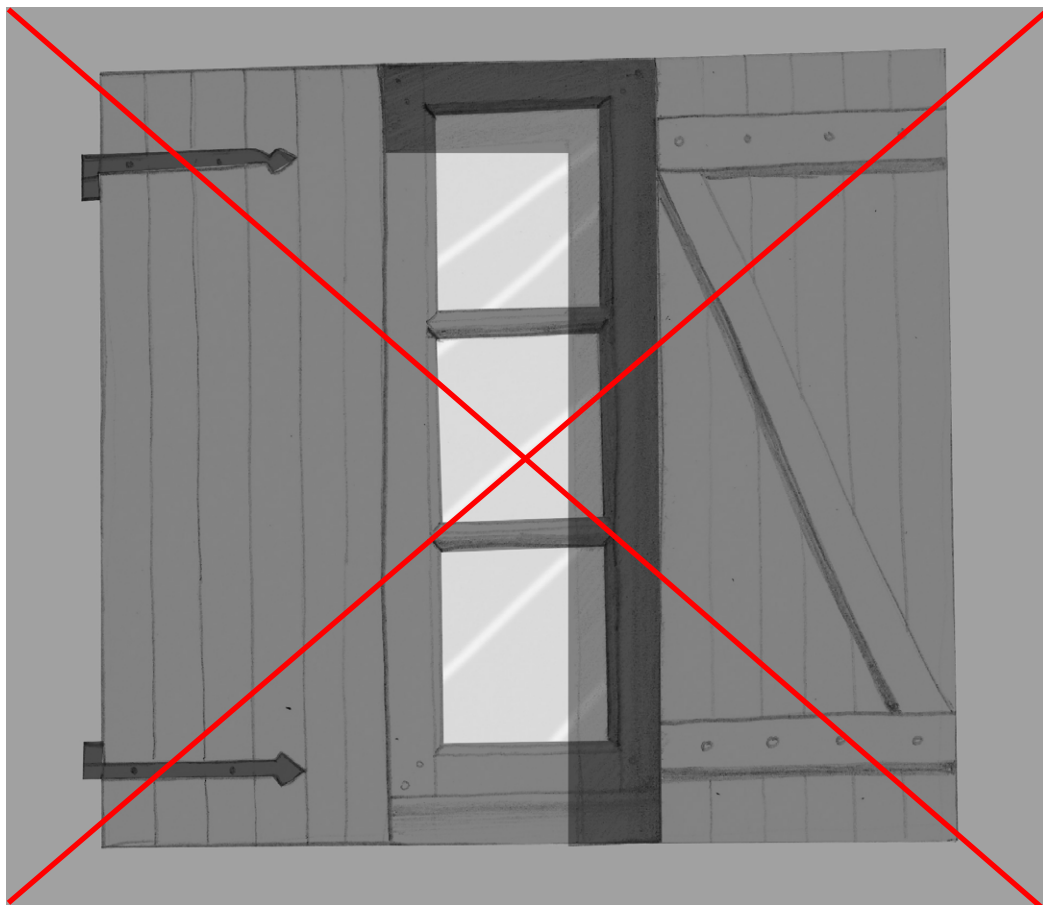
A Dominicacci : détail de volets à persiennes en aluminium peint sur une construction ancienne portant atteinte au patrimoine. L'encadrement au pourtour étant fixe, il modifie considérablement la façade en position ouverte. Par ailleurs, l'option d'inclinaison des lames possible et valable pour l'ensemble des deux panneaux est dépendante de parties en plastique noir qui forment des lignes verticales altérant également visuellement le patrimoine commun des menuiseries extérieures de Bastelica.



A Santu : détail d'une fenêtre ayant été changée au profit d'une menuiserie PVC avec aspect bois. La disparition des redécoupages du vitrage reste le principal préjudice au patrimoine.



Ci-dessus : présentation d'un ensemble patrimonial de menuiseries anciennes communes dans les quartiers de Bastelica. Les volets à persiennes en bois présentent des jalousies. L'ensemble est fixé sur gonds en fer forgé scellés dans la maçonnerie. Les volets sont maintenus par des crochets de volets également scellés. Les fenêtres en bois sont recoupées de petits carreaux. A l'arrière, des panneaux menuisés formant volets intérieurs peuvent également être toujours présents et visibles depuis l'espace public.



Ci-dessus : bien que cette disposition de volets soit commune sur l'ensemble des quartiers de Bastelica, les volets à lames pleines verticales et une écharpe de contreventement ne sont pas traditionnels et sont donc à éviter. Dans le meilleur des cas, ils seront remplacés par des volets à persiennes ou des volets pleins à lames horizontales.

Les fenêtres

Les dispositions à retenir pour les fenêtres :

- elles sont en bois vernis, lazurées ou peintes selon la palette communale pour les constructions anciennes;
- elles sont en bois lazuré, verni ou peint avec un coloris respectant la palette communale;
- les fenêtres sont à un ou deux battants à la française;
- les vitrages des fenêtres sont recoupés de petits carreaux (2 à 4 par vantail);
- pour les nouvelles constructions, les baies vitrées ne comprennent pas nécessairement des dispositions «à petit bois».

A proscrire :

- les vitrages colorés ou façon miroir;
- les fenêtres en PVC*.

Les volets

Ils se présentent «à persiennes» traditionnelles ou à lames pleines horizontales.

Notons toutefois que plusieurs constructions des quartiers de Bastelica ne comprennent pas de volets extérieurs mais uniquement des volets intérieurs.

Les dispositions à retenir sont les suivantes :

- ils sont en bois vernis, lazurés ou peints selon la palette communale pour les constructions anciennes;
- ils sont en bois lazuré, verni ou peint avec un coloris respectant la palette communale;
- ils sont à persiennes avec ou sans jalousie, ou à lames pleines horizontales;
- quelque soit le type de volets, ils sont nécessairement montés sur des gonds feronnés scellés dans la maçonnerie.

A proscrire :

- les volets sur encadrement;
- les volets roulants et caissons apparents;
- les volets coulissants;
- les volets à lames pleines verticales et/ou avec écharpe de contreventement;
- les volets en PVC*.

Les huisseries

Les huisseries sont les éléments de fermeture qui accompagnent les menuiseries : volets, portes, fenêtres. Elles présentent des décors floraux ou géométriques.

Les règles à retenir :

- les huisseries patrimoniales existantes sont à conserver et mettre en valeur;
- les huisseries se présentent en fer forgé ou en métal découpé;
- elles peuvent être vernies ou peintes.

** Le PVC n'est pas souhaitable en espaces protégés. Les menuiseries plastiques sont de nature à porter atteinte à la qualité et au caractère des lieux, écrin du monument historique, par leur matière, leur profil, leur absence de patine et leur manque de respect, dans leur pose, des dispositions architecturales traditionnelles du tissu bâti ancien. Seules les menuiseries en bois seront acceptées tant pour des raisons esthétiques (finesse des montants, mouluration des profils) que sanitaires (afin de ne pas étancher les tableaux des baies et garantir une bonne tenue des maçonneries) ou encore pour des raisons de recherche d'un développement durable et équilibré du territoire.*



A Dominicacci : détail d'huisserie en bois formant poignée. Il s'agit ici d'une caractéristique particulière des quartiers de Bastelica qui ne se retrouve pas nécessairement dans les autres villages de Corse.

A Dominicacci : détail d'huisserie en métal découpé et fer forgé de type poignée poudrière, avec décor floral et serrure en métal.

A Santu: détail d'huisserie en métal découpé et fer forgé de type poignée poudrière, avec décor géométrique et serrure en métal.



Les moteurs de pompe à chaleur peuvent être intégrés à des éléments architecturaux commun dans le langage villageois de Bastelica : ici un banc de convivialité habille la niche aménagée pour l'équipement. L'ouverture est fermée d'un volet en bois.



Aux étages, les allèges des baies peuvent être déposées en vue d'y aménager le moteur de climatisation. La menuiserie fermant l'alcôve devra alors reprendre le vocabulaire des menuiseries : ici des volets à persienne ont été installés.



Exemple d'une double sortie en façade pour l'installation d'un climatiseur sans unité extérieure. Il s'agira de privilégier une couleur de grille similaire au coloris de la façade.



Exemple d'un volet en bois à persiennes mis en oeuvre pour l'occultation d'un équipement encastré en façade (exemple à Lumio)

5. Les équipements

Les équipements se retrouvent à la fois sur les constructions et dans les jardins. Ils se déclinent comme suit :

- les antennes et paraboles (présentes en toiture, sur les façades et balcons),
- les moteurs de climatiseurs/pompe à chaleur (présents généralement en façade des constructions);
- les panneaux photovoltaïques et ballon d'eau chaude photovoltaïque ou thermo-dynamiques installés en extérieur (sur les toitures, sur les façades ou dans le jardin);
- les équipements éoliens;
- les coffrets compteurs eau, électricité etc... (sur les façades des constructions ou en limite parcellaire, sur la clôture ou non);
- les conduits de cheminée, poêle à bois ou encore conduit de ventilation (en façade et en toiture des constructions).

Les dispositions à retenir sont les suivantes :

Les antennes et paraboles

Elles devront être installées de manière à être les moins visibles possible depuis l'espace public.

Les solutions groupées seront à privilégier.

Les antennes et les paraboles peuvent être installées dans les combles lorsque cela est envisageable.

Les paraboles peuvent être peintes dans la couleur de la façade à laquelle elles rattachent, afin de minimiser leur impact visuel.

Les moteurs de climatiseurs/pompes à chaleur

Ils sont à intégrer à la maçonnerie de la façade par la réalisation d'une niche qui sera fermée d'un volet identique à ceux existants de la construction.

S'ils sont installés en saillie, ils sont de préférence installés en pied de construction, côté jardin et sont intégrés à un aménagement léger maçonné ou en bois, de manière à s'intégrer aux lignes architecturales de la façade. Ils peuvent aussi être camouflés derrière des jardinières.

Nota : la technologie actuelle permet aujourd'hui de supprimer la présence du moteur extérieur par l'installation de split comprenant le moteur de climatiseurs/pompes à chaleur. Il est donc nécessaire de faire une demande spécifique auprès du professionnel qui posera cet équipement.

Les grilles de ventilation auront une couleur identique à la façade sur laquelle elles sont installées.

Les réseaux filaires doivent être intégrés à la façade : à défaut de rainurage possible, il est possible de faire courir les réseaux au plus proches d'éléments déjà présents en façade, comme les descentes d'eaux pluviales ou les gouttières.



A Costa, parabole sur la façade fortement visible depuis l'espace public et nuisant au patrimoine bâti.



A Santu : unité extérieure de pompe à chaleur installée en saillie sur la construction et encombrant le passage public. Les ouvrages en saillie peuvent être intégrés à une maçonnerie faisant office de banc de convivialité lorsque la hauteur le permet ou encore de jardinière. Les réseaux filaires en façade doivent être intégrés à la façade ou rapprochés au maximum des descentes d'eaux pluviales.

Les équipements photovoltaïques et solaires

Les panneaux photovoltaïques et solaires sont admis à condition de respecter les dispositions suivantes :

- les panneaux seront de teinte rouge sur une toiture en tuiles et noirs sur une toiture plate;
- ils doivent se situer sur le versant le moins impactant visuellement : non visibles depuis le domaine public;
- s'inscrire dans le plan de la toiture;
- ils doivent être lisses, mats, anti-réfléchissants et d'une teinte uniforme;
- ils peuvent être également installés sur les abris de jardins sous les mêmes conditions que pour la toiture des constructions principales;
- ils sont admis dans les jardins à condition de prévoir un aménagement paysager au pourtour en vue de minimiser leur impact visuel.

A proscrire :

- les panneaux photovoltaïques avec des effets à facettes ou des lignes argentées;
- les panneaux photovoltaïques en façade d'immeubles;
- les tuiles solaires;
- les ballons d'eau chaude thermique.



Les panneaux photovoltaïques doivent s'intégrer à la toiture.



Exemple de panneaux teinté terre cuite respectant le coloris des couvertures en tuiles.

Image : Oscar Power

Les équipements éoliens

Ils sont à proscrire dans le village car ce type d'équipement ne s'intègre pas en espace urbain.

Les coffret de compteurs

Dans l'ensemble, ces équipements impactent peu le périmètre urbanisé.

Ils sont souvent inscrits dans le mur de clôture pour les parties nouvellement urbanisés et dans les maçonneries des constructions pour le périmètre historique.

Quelques principes peuvent toutefois être rappelés :

- ils ne doivent pas se présenter en saillie des constructions ou clôtures;
- leur couleur doivent s'apparenter à la couleur employée pour la façade et/ou la clôture à laquelle ils se rattachent;
- ils ne doivent pas constituer un obstacle sur la voie publique.

A proscrire :

- les coffrets réalisés en saillie des façades ou clôtures.



Le compteur peut être occulté par l'installation d'un volet en bois plein dans la façade de la construction (ou de la clôture maçonnée).



Exemple d'un coffret EDF encastré dans le mur et peint



A Dominicacci : compteur niché dans la façade. Le coloris de la porte pourrait avoir un coloris similaire à la façade afin de mieux s'intégrer.



A Santu : les coffrets de compteur en saillie sont à proscrire

Les conduits de cheminées et poêles à bois

Ils ne doivent pas se présenter en saillie sur les façades des constructions auxquelles ils se rattachent. Il est préférable d'opter pour une finition de couleur mate, plutôt que d'opter pour un équipement en inox dont la brillance et les reflets s'accordent peu au contexte patrimonial bâti villageois.



A Santu, l'installation de conduits de poêle ou de cheminée en saillie des façades est à proscrire. La finition brillante sera également à éviter.



A Stazzona, conduit en saillie de la façade d'une construction.



A Tricolacci, évacuation des fumées par un conduit aménagé dans la façade. La proportion de l'ouvrage doit rester mesurée afin de mieux s'intégrer.

6. La palette communale

Les teintes sont indiquées à titre indicatif. La gamme de teinte possible est plus large, l'enjeu ici est de fournir des «familles de couleurs» susceptible de répondre à l'intégration patrimoniale des projets de restauration ou de construction. Le choix réalisé pour une couleur doit être mis en oeuvre pour l'ensemble des éléments concernés sur une même propriété.

Teintes en façade (enduits)

Abordé précédemment dans le cadre de la présentation générale du patrimoine bâti de Bastelica, les enduits historiques sont réalisés avec les matériaux locaux : aussi les sables prennent la teinte des minéraux observés sur place.

Les couleurs contemporaines seront souvent trop claires ou de couleurs trop vives.

Les teintes actuelles se déclinent en gris colorés et dans les teintes d'ocres du beige au marron.

Les teintes les plus foncées doivent être employées avec précaution, dans le cadre d'un enduit à pierre vue.

Les teintes à privilégier sont les tons moyens.

Les teintes les plus claires peuvent être employées pour les éléments de décor en façade. Avant tout chantier de ravalement, un essai de la couleur de l'enduit doit être réalisé sur une partie du mur sur site.

Un essai de deux à trois teintes doit être mis en oeuvre sur la maçonnerie concernée par le projet en vue de s'assurer de la couleur à la lumière naturelle.

HEX #d2d4cf RAL 9018	HEX #adb1b2 RAL 7038	HEX #a49b8a RAL 7034	HEX #706e65 RAL 7039
HEX #e8e0b9 RAL 1015	HEX #d9bd80 RAL 1002	HEX #c7a274 RAL 1003	HEX #a6845c RAL 1011



Palette de couleurs du granit local : du gris à l'ocre-jaune

Menuiseries

Les couleurs de menuiseries varient selon la nature du bois employé et le vieillissement de celui-ci. D'une manière générale, les menuiseries vernies, lazurées ou cirées se déclinent de la couleur miel, puis vers l'ensemble des marrons et enfin vers le gris lorsque la menuiserie a vieilli.

Les couleurs appliquées se déclinent en rouges, verts et bleus. Attention toutefois aux rouges ou bleus trop vifs.

Le blanc (menuiseries peintes en blanc) a été observé très ponctuellement dans les quartiers historiques de Bastelica mais il n'est pas retenu comme couleur de référence car la couleur n'est pas représentative du patrimoine.

HEX #e0c087 RAL 1002	HEX #be9265 RAL 1011	HEX #9a6a41 RAL 8001	} <i>Teintes naturelles du bois brut neuf et vieillissant</i>
HEX #c5cede RAL 7047	HEX #828b9e RAL 7000	HEX #35343b RAL 5004	
HEX #b45456 RAL 3031	HEX #1f6b53 RAL 6016	HEX #6d87ac RAL 5014	} <i>Principales couleurs employées sur les menuiseries à Bastelica</i>



Bois de pin



Bois de chêne



Bois de hêtre



Bois de châtaignier

Ferronneries

Les ouvrages métalliques et en fer forgé sont généralement noirs.

Néanmoins, ils peuvent présenter une variation autour de la couleur naturelle du métal (gris acier et vers le gris anthracite) et de ses coloris altérés par l'aire (couleurs rouille).

Les ferronneries peuvent également reprendre les couleurs employées pour les menuiseries de la construction à laquelle elles se rattacheront.

HEX #828b9e RAL 7000	HEX #35343b RAL 5004	HEX #b66a42 RAL 8023
HEX #b45456 RAL 3031	HEX #1f6b53 RAL 6016	HEX #6d87ac RAL 5014

Couvertures

La richesse des matériaux historiques employés en couverture offre une large palette colorée.

Il reste évident que l'emploi des gris se référera aux couvertures métalliques et en bois et la famille des ocres et terre cuite ont pour référence la réalisation d'une couverture en tuiles.

Pour les teintes des couvertures en tuiles, on ne mélangera pas les teintes claires et les teintes foncées sur une seule et même toiture. Les variations de teintes doivent être subtiles et préférer les associations de teintes claires-médianes ou médianes-foncées.

<i>Teintes pour couvertures en tuiles</i>	HEX #d19e89 RAL 3012	HEX #b3725e RAL 3013	HEX #bd6655 RAL 3022
	HEX #d8b98b RAL 1001	HEX #b28b7a RAL 1019	HEX #a05837 RAL 8023
<i>Teintes pour couvertures métalliques</i>	HEX #d2d4cf RAL 9018	HEX #adb1b2 RAL 7038	HEX #a49b8a RAL 7034



Clôture et portillon en fer forgé de couleur anthracite



Garde-corps de balcon rouillé



Composition colorée à Vassalacci. Tuiles et menuiseries s'harmonisent. Les tons chauds et lumineux dominent sur un fond de plan paysager sombre et bleuté.



Les couleurs grises et ocre/terre-cuite se combinent en couverture à Bastelica.



Activité de location de matériel de ski à Bastelica : l'enseigne et les stands à l'extérieur peuvent être améliorés en vue de favoriser leur intégration patrimoniale.



Activité de charcuterie à Bastelica : la multiplication des enseignes n'est pas souhaitable.



Bar de Bastelica : la création du auvent doit tenir compte des proportions existantes de l'édifice auquel il se rattache. Les matériaux mis en oeuvre sur les parois extérieures doivent présenter une esthétique soignée.

7. Activités économiques et adressage

Les activités économiques développent un vocabulaire architectural qui leur est propre et qui concerne les enseignes et les stores et bannes.

Enseignes

Les enseignes accompagnent les activités commerciales, artisanales et de services.

Elles sont peintes sur le mur ou installées en applique sur la façade, sans épaisseur et ne dépassent pas la hauteur admise pour le niveau du rez-de-chaussée.

Seront préférées :

- les enseignes de type lettres métalliques découpées;
- les enseignes en bois;
- les couleurs des enseignes sont à composer avec soin en harmonie avec la devanture de l'immeuble;
- il est conseillé d'installer une seule enseigne par mur ou par baie;
- les enseignes en drapeau ne doivent pas dépasser 1m2 et présenter une épaisseur la plus mince possible

Matériaux indiqués :

- bois, fer, acier mat et autopatinable, cuivre, zinc

Sont interdits :

- les enseignes démesurées;
- les enseignes occultant les baies ou portes;
- les enseignes en polyester et plastique;
- les enseignes caissons;
- les enseignes lumineuses, clignotantes ou éblouissantes;
- les enseignes imprimées sur matériau de type plastifié.

Stores, bannes et auvents pour terrasses extérieures

Les stores

Ils peuvent être réalisés ponctuellement, en vue de valoriser une activité économique.

Les règles à suivre :

- les stores doivent être justifiés par l'ensoleillement;
- leur mécanisme doit être dissimulé dans le cadre de la baie après repli;
- le coffrage les accueillant ne doit pas être saillant et inséré à l'intérieur des baies.

Les auvents

L'existence d'activité économique en rez-de-chaussée d'un immeuble peut justifier la création d'un auvent en vue de garantir une protection contre la pluie et/ou le vent les espaces extérieurs.

Principes à respecter concernant les auvents :

- leur proportion est fidèle à la façade à laquelle ils se rattachent;
- la charpente présente une ou deux pentes, selon l'orientation de l'architecture à laquelle ils se rapportent;
- la charpente est en bois, en acier ou en aluminium, couverte du même matériau que celui existant sur la construction à laquelle il se rattache et permis par le présent carnet de préconisations (tuiles, bardeaux de bois...se reporter au chapitre sur les toitures);
- les parois verticales, amovibles, présentent une qualité de finition : elles sont en vitrage sur menuiseries en bois ou en aluminium;
- les couleurs employées sont à composer avec soin en harmonie avec l'édifice auquel le auvent se rattache.

A proscrire :

- les structures en PVC;
- les matériaux plastifiés.

Les vitrines

Les vitrines doivent prendre en compte la composition globale de la façade sur laquelle elles s'insèrent (principe d'ordonnancement, trame des percements).

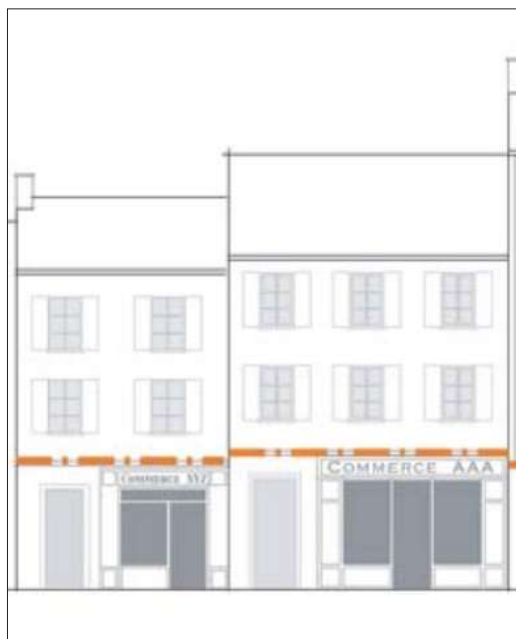
- leur hauteur est limitée au rez-de-chaussée;
- les portes d'entrée des immeubles (le cas échéant) doivent rester dégagées.
- les vitrines sont en feuillure ou en applique.
- les vitrines et menuiseries occupant les baies, en l'absence de composition spécifique, doivent se situer en retrait du nu extérieur de maçonnerie (20 à 40cm).
- les grilles et les rideaux de protection sont autorisés s'ils sont implantés sur le côté intérieur du vitrage.

Sont interdits :

- les rideaux de fer plein
- la pose à demeure devant les vitrines, sur espace public, de panneaux d'exposition ou distribution automatique



Les lignes verticales, limites des bâtiments, rythment le paysage de la rue.



Les lignes horizontales des rez-de-chaussée marquent la limite du socle de la façade urbaine



Les axes de composition de la devanture poursuivent ceux de la façade de l'immeuble.



Enseigne en métal découpé



Enseigne peinte

**Première pierre
blocage aval avec
grosse pierre (chjave)
enterrée à 50/75%**

Cordeau

**Pierres sur lit de
terre drainante
pour mise à niveau**

**Règle
(2m env.)**

**Madrier calé
à niveau**

Apport de terre

**Terre de
remplissage**

**Terre de mise à
niveau et calage**

**Pierre à poser
en contact avec 3
pierres voisines**

8. Espaces publics

Les espaces publics et leur qualité participent pleinement à la qualité villageoise et paysagère des quartiers de Bastelica. Aussi, quelques orientations doivent être exposées afin de maintenir la qualité du cadre de vie des habitants ou afin d'améliorer certaines parties.

Traditionnellement, le traitement des sols sur les espaces publics est :

- soit en pierre locale (granit),
- soit laissé naturel : en terre ou végétalisé,
- soit en matériau stabilisé ou non (sable, terre, tuf....).

Dallage

La mise en oeuvre d'un dallage traditionnel s'effectue avec des pierres préalablement taillées et posées à plat sur un lit de sable ou un mélange terre et sable. Un mélange de chaux et de ciment peut être employé après la pose afin de finaliser l'ouvrage et assurer une stabilité de l'ensemble.

La pose de la pierre est traditionnellement régulière ou en opus rumanum : elle est employée en parvis des maisons de maître et pieds d'immeubles formant trottoirs.

Ricciata

La *ricciata* (hérissée) est un chemin en pierres posées sur lit de sable.

Des rives sont maçonnées tous les trois mètres en travers du chemin afin de contreventer ce système de pierres. Les pierres employées pour les rives sont des *chjave* (dans le cas d'une rue sans gradin) ou des *scalone* (pour les rues avec des marches).

Les chemins sont montés de bas en haut (comme illustré page ci-contre) : les pierres doivent être taillées et positionnées de manière à entrer en contact avec trois autres pierres mitoyennes pour les bloquer les unes aux autres et éviter les déchaussements.

Le bitume et les espaces bétonnés

Les voiries présentent des matériaux de facture plus moderne.

Pour la majorité des espaces de chaussée, il convient de maintenir le bitume qui reste un matériau approprié pour assurer une bonne adhérence des roues des véhicules et un matériau peu onéreux.

Les voiries pourraient, dans le cadre de projets de requalification des espaces publics traversant les quartiers par exemple, comprendre des inclusions de pierres et/ou être réalisées en béton désactivé (avec granulats de pierre et sables locaux) afin de mettre en valeur le patrimoine géologique de Bastelica et de participer de l'esthétique constructive du village historique.

Les places, placettes et rues doivent être traitées en dalles ou *ricciata* en moellons locaux ou dont le grain et la couleur sont similaires. Par souci d'économie, les requalifications de ces espaces publics pourront favoriser l'emploi de matériaux mixtes comme le béton désactivé, le ciment balayé (teinté dans la masse avec des sables locaux) ou encore l'emploi du stabilisé terre et sable (les bétons de site peuvent également présenter une belle esthétique pour la réalisation de parapets et murets).

*Dalles de granit avec pose régulière
formant placette autour de la fontaine
dans le quartier de Castagniccia.*



*Moellons de granit posé en riccata
formant la placette du buste de
Sampiero et le parvis d'entrée du manoir
de la famille Costa à Tricolacci.*



*Espace public enherbé dans le périmètre
immédiat d'un four à pain dans le
quartier de Dominicacci.*



Les principales dispositions à retenir pour la création ou la restauration des espaces publics :

- les dallages ou ricciate traditionnelles existantes sur les espaces publics, mais également en pieds d'immeubles (vu précédemment dans le paragraphe sur l'aménagement des espaces extérieurs) doivent être préservés et mis en valeur à l'identique;
- les nouveaux espaces publics doivent comprendre un emploi de matériaux locaux ou similaire aux pierres, graviers et sables locaux (dont le grain et la couleur sont identiques);
- les espaces publics -voirie- de moins de 9 mètres de large pour une chaussée à simple sens et de moins de 12 mètres de large pour une chaussée à double sens doivent assurer une planéité de parcours (absence de trottoirs) et une déambulation piétonne visible délimitée par un traitement différencié des sols. Le traitement de sol des espaces piétons doit présenter une plus grande qualité de matériaux employés;
- les espaces piétons doivent être dégagés de tout obstacle sur une largeur d'au moins 1,4m;
- assurer une qualité d'assise : les espaces publics doivent comprendre des bancs, les banquettes de convivialité existantes sont à conserver et mettre en valeur;
- assurer un apport d'ombre : les espaces publics doivent comprendre une végétation permettant la création de zones de fraîcheur;
- assurer une perméabilité des sols : les projets de restauration ou de création d'espaces publics doivent comprendre des parties de sol perméables afin de mieux gérer les ruissellements d'eau de pluie;
- les affleurements rocheux visibles sur les espaces publics sont à préserver et mettre en valeur;
- les architectures remarquables donnant sur l'espace public (chapelles, églises, fontaines, fours à pain) doivent faire l'objet d'un soin particulier au droit de leur parvis.

A proscrire :

- les places, placettes, traversées de hameaux et aires de stationnement traitées uniquement en goudron ou en béton;
- les projets de restauration ou de création d'espace public sans végétalisation;
- l'emploi de dallage standardisé;
- l'occupation à résidence des espaces publics par des artefacts privés (matériaux, objets de stockage...) et la privatisation de ces derniers (par l'installation de grillage par exemple).



Emmarchements en granit depuis la rue de Dominicacci à Aja alla Fica.



Emmarchements monumentaux encadrant le four à pain de Costa.



Escalier à double volée d'accès à la place de la chapelle dans le quartier de Dominicacci



Pas-d'âne dans le quartier de Vassalacci avec main courante installée contre la construction voisine à Vassalacci

Escaliers et pas-d'âne

La topographie tourmentée des hameaux et entre les hameaux, a obligé les habitants à opter pour un vocabulaire d'escaliers et de pas-d'âne qui fait partie intégrante du patrimoine de Bastelica.

Les *scalone* caractérisent les pas-d'âne, tandis que les escaliers sont généralement maçonnés en moellons et blocs de granit.

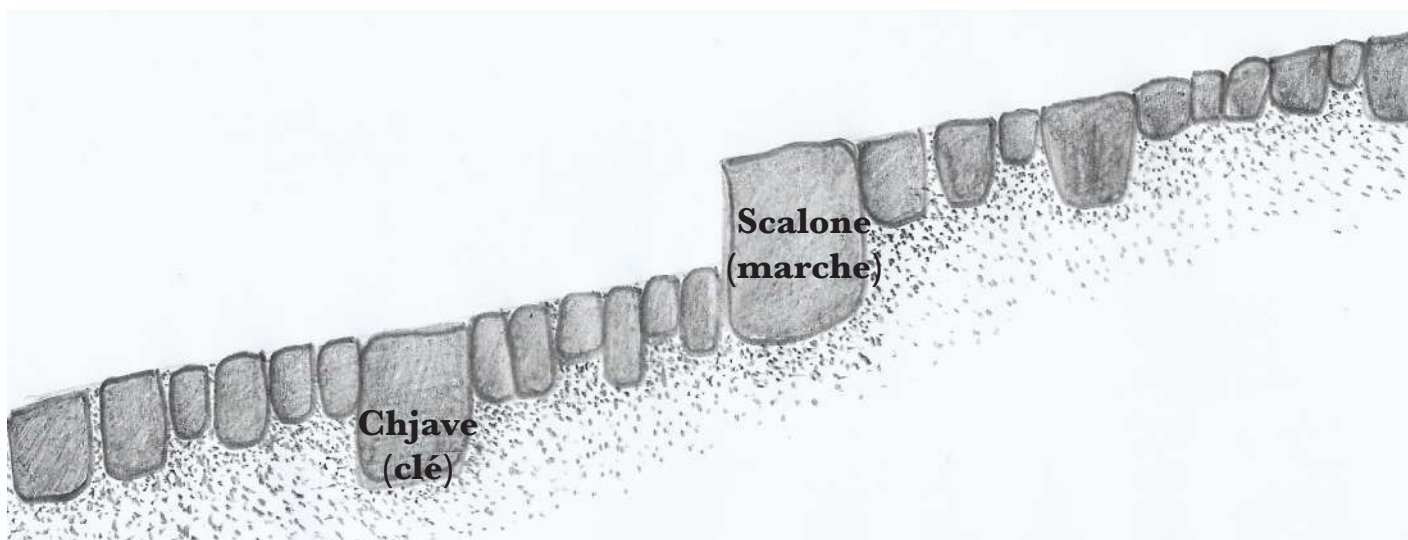
Sur l'espace public, cependant, le pas d'âne est le plus couramment employé, afin d'offrir, un accès aux animaux.

La différence entre pas d'âne et escaliers réside dans la hauteur de la marche et la profondeur du giron. Les pas-d'âne permettant au bétail, ânes et chevaux d'accéder à l'espace public, il s'agissait de prévoir une contremarche (hauteur) maximale de 10 à 15cm et une profondeur (giron) comprise entre 145cm et 1,65m.

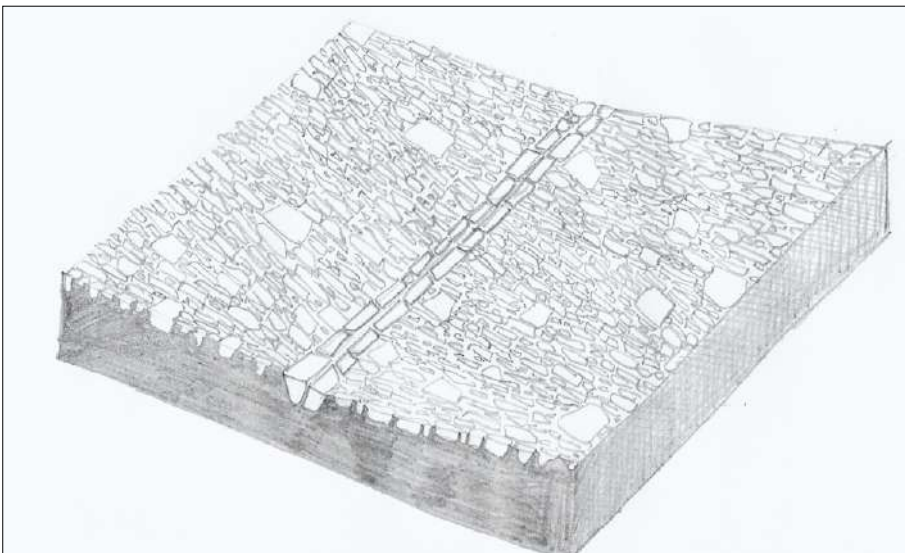
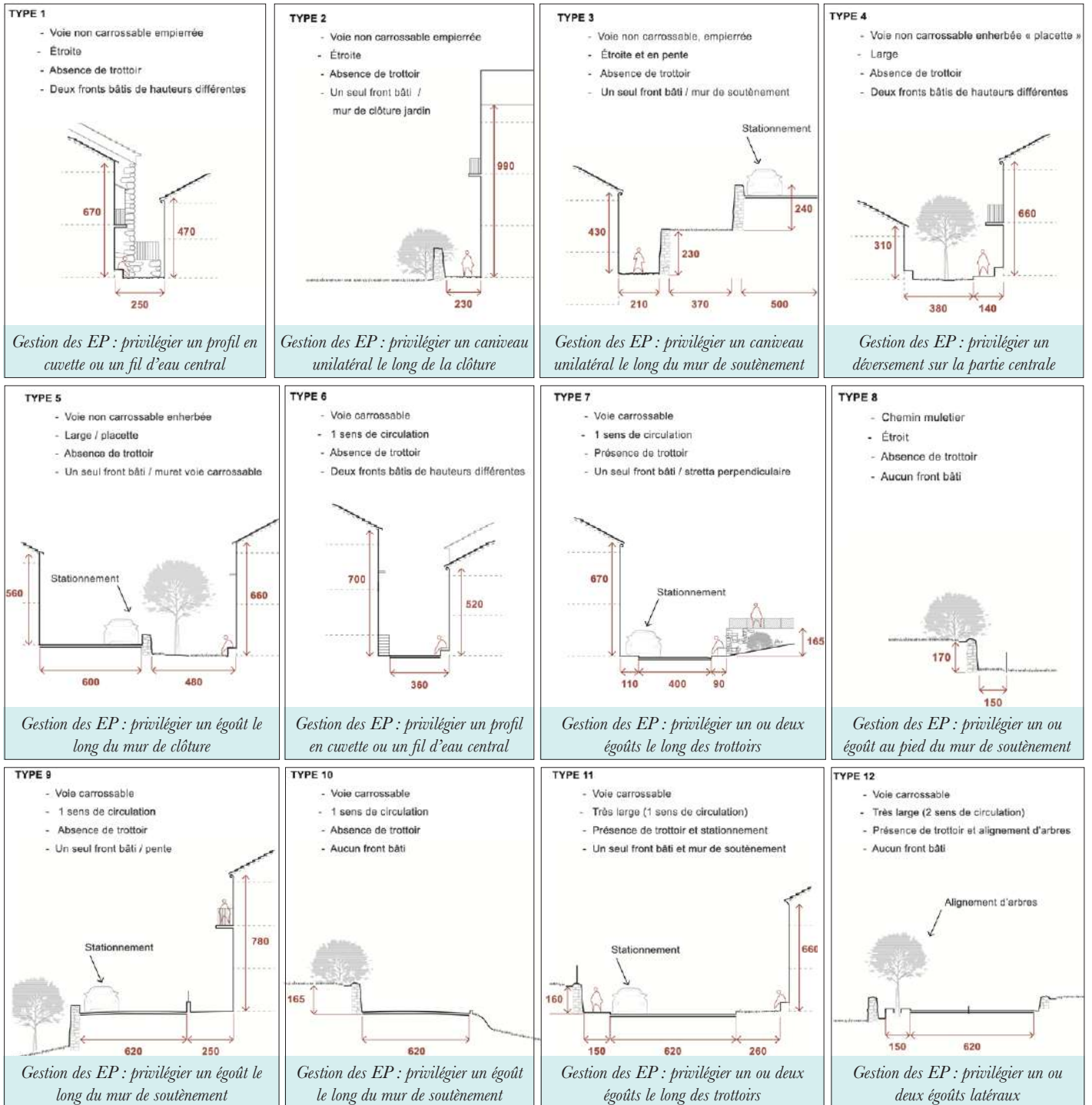
Pour l'escalier, la formule est la suivante : le pas égal le giron (la profondeur de la marche) additionné à deux fois la hauteur de la marche ($p = g + 2h$). La formule de Blondel indique que ce pas (p) doit être compris entre 60 et 64 cm pour que l'escalier soit agréable. Rappelons toutefois que la hauteur de marche devra se situer entre 16 et 21cm pour ne pas être trop fatigante.

Les principales dispositions à retenir pour la création ou la restauration des escaliers et pas-d'âne :

- lorsqu'ils existent et sont traditionnels, ils sont à conserver et à restaurer à l'identique;
- ils sont réalisés en pierre locale ou pierre similaire (même grain et teinte);
- les escaliers sur l'espace public sont réalisés en moellons de pierre ou en béton avec pierre en placage sur la contremarche et dalle de pierre (schiste) en giron (partie supérieure plane de la marche);
- les pas-d'âne sont traditionnellement en ricciata avec grosses pierres en marche (scalone). Dans le cas de création, les pas-d'âne peuvent être réalisés avec une marche en pierre et un giron en béton désactivé (avec granulats et sables locaux ou similaires). Le giron peut aussi être réalisé avec une chape stabilisée (emploi de sable et terre). En périphérie de hameau, à l'entrée des chemins inter-hameau, les marches des pas-d'âne peuvent être réalisées avec un simple bastaing de bois scellé.



Coupe de principe d'un pas-d'âne en ricciata, dessin : R.Silana



Ci-dessus : propositions d'emplacement des eaux pluviales par rapport au profil de voie, dessins issus de *BASTELICA - Étude d'une ville patrimoniale*, Pauline Benielli & Souhir Habouria, École de Chaillot 2020 - 2021

Lignes d'égout

L'espace public est dessiné de manière à faciliter l'écoulement des eaux pluviales de manière intégrée : la pierre est posée sur un lit de sable.

Cette caractéristique poreuse des sols s'est progressivement effacée en faveur de revêtements plus pérennes, dont le liant (généralement le ciment) imperméabilise les sols. De ce fait, la gestion de l'écoulement de l'eau en surface devient nécessaire.

Sur la commune de Pioggiola, les écoulements d'eaux pluviales en surface sont rarement formalisés.

Les principales dispositions à retenir pour la création ou la restauration des lignes d'égout

- dans les hameaux, les places, placettes et parvis doivent être valorisés par un calepinage des lignes d'égout de qualité, qui nécessite d'être réfléchi en amont. Les lignes d'égout sont nécessairement en pierre sur les espaces publics en coeur de hameau;
- dans les hameaux, les rues comprennent une ligne d'égout en position centrale ou unilatérale droite ou gauche (rues étroites de moins de 3 mètres), formalisée par une simple ou une double rangée de pierres taillées créant un fil d'eau au centre;
- les avaloirs sont en pierre taillée dans les hameaux historique et en fonte dans les secteurs d'urbanisation contemporaine;
- sur les routes entre les hameaux, les lignes d'égout sont bilatérales pour les voies les plus larges (12 mètres). Dans ce cas il sera nécessaire de prévoir des trottoirs en pied d'immeubles lorsqu'ils existent. A proximité d'un patrimoine bâti historique, les lignes d'égout doivent être réalisés en pierre;
- en dehors des espaces urbanisés, la réalisation de fossés de manière unilatérale ou bilatérale de part et d'autre de la voie est nécessaire.



Ci-dessus : exemples locaux soulignant l'importance de la ligne d'égout dans l'articulation des différents matériaux mis en oeuvre sur l'espace public. Ce type d'ouvrage peut être le fil rouge qui unit les secteurs d'urbanisation contemporaine et patrimoniale.

Ci-dessus : exemple à Ajaccio -Place Campinchi- sublimant l'emploi de la pierre -granit- et la composition des espaces publics à partir du fil d'eau.



Ruelle étroite assurant une canalisation des eaux de ruissellement par un profil convexe.

Détail d'ouvrage maçonné en pierre pour l'écoulement des eaux de ruissellement à Santu, sur un chemin communal.

Sente piétonne formalisée par des «pas chinois» en granit. Les pieds d'immeubles sont laissés libres.

Les aires de stationnement

Les aires de stationnement font actuellement l'objet d'un traitement trop peu qualitatif de leurs espaces : l'emploi systématique du bitume ou du ciment artificialise de manière excessive des sols, crée des îlots de chaleur urbain et déprécie l'architecture et le paysage aux abords immédiats des espaces bâtis patrimoniaux.

Il est important que les aires de stationnement participent de la qualité patrimoniale bâtie et paysagère des quartiers de Bastelica.

Les principales dispositions à retenir pour la création ou la restauration des aires de stationnement :

- les aires de stationnement doivent s'apparenter à de véritables espaces publics et prévoir d'intégrer des assises et un éclairage public adapté, similaires à ceux choisis pour chacun des hameaux.
- elles doivent comprendre une mise en oeuvre (même ponctuelle) de la pierre locale dans le but de présenter une continuité de matériaux mis en oeuvre dans les espaces publics traditionnels;
- l'emploi du béton désactivé peut être une solution retenue à la condition de comprendre un concassé et un sable issus de la pierre locale ou dont la teinte et le grain seront identiques à la pierre locale. Le calepinage formé par les joints de dilatation sera alors sagement réfléchi dans l'optique de mettre en valeur le patrimoine des quartiers;
- les aires de stationnement doivent comprendre une gestion des eaux pluviales : par l'emploi de matériaux perméables et par la réalisation d'égoûts;
- les aires de stationnement doivent être végétalisées à raison d'un arbre de haute-tige toutes les 4 places. Ces arbres peuvent être regroupés pour former des massifs. La végétation employée sera de préférence à feuilles caduques de manière à assurer de l'ombre l'été et de la lumière l'hiver;
- les places de stationnement des parking doivent être hiérarchisées : les places peuvent être matérialisées par de simples bandes peintes au sol, des clous, des inclusions de pierre ou encore des bastinges de bois scellés.

A proscrire :

- les superstructures aériennes de stationnement.



Ci-dessus, espace de stationnement à proximité de la fontaine entre Costa et Tricolacci. L'absence de traitement qualitatif au sol porte préjudice au cadre patrimonial villageois.



Dans certains cas, une solution alternative de dalles alvéolaires enherbées pour le stationnement des véhicules peut favoriser l'intégration patrimoniale de ces espaces.

Le mobilier urbain et l'éclairage public

Les assises

Les bancs de convivialité sont le mobilier le plus souvent rencontré. Ils sont la plupart du temps aménagés au pied des constructions (quelques fois sur un espace privé en pied d'immeuble) : églises, casoni ou maisons villageoises ou encore les murets en garde-corps formant banquettes.

Il existe également sur les espaces public des bancs qui sont en bois et en fer forgé, en pierre ou en béton.

Les principes à retenir pour les assises :

- les bancs sont de préférence aménagés en pied d'immeuble et forment une banquette contre le rez-de-chaussée de la constructions;
- ils sont en bois et en fer forgé ou en pierre.



Banc en pierre dans le quartier de Boccialacce



Banc en fer forgé et bois sur la place de la chapelle à Dominicacci

Les garde-corps sur l'espace public

Les garde-corps sont également un vocabulaire urbain relevant des éléments qui composent les places publiques à Bastelica.

Les principes à retenir pour leur intégration sont les suivants :

- les garde corps sont en fer-forgé ou en pierre (hauteur 90cm à 1m);
- ils présentent des lignes sobres et sont surmontés d'une main courante. Des éléments décoratifs discrets peuvent être mise en oeuvre (boules ou volutes);
- ils peuvent être maçonnés et former une assise (hauteur 45-50cm environ);
- lorsqu'ils sont peints (fer forgé), ils respectent la palette communale.



A Dominicacci, garde-corps en fer forgé à barreaux droits avec boules et volutes discrètes.



Parapet maçonné en pierres hourdies -granit- formant garde-corps à Santu.

L'éclairage public

Parmi les actions les plus importantes en vue de l'amélioration du contexte patrimonial de Bastelica, celle du mobilier et des réseaux constituent un préalable nécessaire. En effet, les modèles de mobilier d'éclairage sont rarement intégrés au contexte patrimonial et mériteraient d'être plus soignés dans les coeurs historiques.

Principes à retenir pour le mobilier d'éclairage public :

- l'éclairage public se développe sur mât ou en applique sur les façades des habitations dans les quartiers;
- les modèles de mobiliers s'inspirent de la ligne traditionnelle urbaine du 19e siècle comme illustré sur la page ci-contre;
- la couleur retenue sera identique sur l'ensemble des quartiers de Bastelica;
- toute requalification de places ou de rue devra impérativement anticiper l'enjeu d'enterrement des réseaux aériens (électricité et télécom dont fibre);
- le remplacement des équipements d'éclairage public devra prévoir une ligne traditionnelle en fonte qui pourra intégrer des capteurs solaires;
- les éclairages peuvent aussi se faire plus discrets et être intégrés aux escaliers, pas-d'âne et murs de clôture et de soutènement qui animent les rues et ruelles des quartiers.

A proscrire :

- les mâts et mobiliers d'éclairage «fonctionnels» (en bois, en béton, présentant une hauteur de plus de 3 mètres).



A Santu, éclairage public avec mobilier de qualité (double réverbère de style 19es en fer forgé)



A Santu, pylone en bois avec éclairage public de style routier peu intégré au contexte paysager et bâti.

Autres

Quelques exemples de chasse-roue indiquent que la commune a fait le choix d'un mobilier discret et de faible hauteur. Des modèles en fonte et en pierre (granit) sont visibles à Tricolacci et Costa. Ils sont plutôt bien intégrés.

Les principes à retenir sont les suivants :

- le mobilier de chasse-roue présente une faible hauteur (inférieure à 60cm);
- il est en fonte ou en pierre d'origine locale ou présentant des caractéristiques identiques. Un choix unique est à harmoniser pour l'ensemble des quartiers des Bastelica;
- il est employé uniquement à des fins fonctionnelles (éloignement des véhicules) et non à des fins esthétiques;
- la distance entre deux éléments est inférieure à 2m.



A Tricolacci, chasse-roue en fonte de style 19e protégeant le placette du buste de Sampiero.



Chasse-roue en granit protégeant des voitures la place de la fontaine de Costa.

Gestion des déchets ménagers

La gestion des déchets ménagers et ses équipements relèvent de la communauté de communes, néanmoins, il convient de rappeler quelques principes garantissant leur inscription patrimoniale :

- les aires de dépôt et les équipements de tri sont installés à l'entrée des quartiers, lorsque l'espace est disponible;
- les containers à déchets sont entreposés derrière une enceinte maçonnée en moellons de pierre locale;
- une autre solution peut consister en l'aménagement d'un espace pour les containers inscrit dans un mur de soutènement;
- les containers à déchets seront installés en dehors des points de vues ou contre les architectures remarquables (se reporter à la carte des cônes de vue et aux architectures remarquables indiquées sur le rapport «Etude du bâti patrimonial de Bastelica»);
- plus généralement, il conviendrait de réfléchir à l'échelle de la commune à l'implantation de PAV enterrés.



Sur le cours Sampiero, solution de tri pour les déchets ne résolvant cependant pas l'intégration patrimoniale de ce type de mobilier



La proximité visuelle des containers à déchets avec une architecture remarquable doit être évitée autant que possible.

Transformateurs et locaux techniques

Ils sont visibles depuis les espaces publics des quartiers de Bastelica et nécessitent d'être mieux intégrés au patrimoine bâti et paysager de la commune.

Principes à retenir pour l'intégration des édicules techniques :

- dans le meilleur des cas, ils seront inscrits en mitoyenneté d'un volume déjà bâti : clôture ou maisons;
- les ouvrages maçonnés sont soit enduits soit couverts de pierres locales ou dont les caractéristiques sont identiques;
- les parties mobiles (portes) doivent comprendre au moins une peinture fidèle au coloris local (se reporter à la palette de couleur pour les ferronneries ou les menuiseries locales);
- ils doivent comprendre une couverture une pente couverte de tuiles ou de bardeaux de bois;
- les parties extérieures et les éléments de clôture associés doivent respecter les caractéristiques indiquées dans les chapitres précédents (matériaux, formes et couleurs).



Dans ce cas, à Acqua Grossa, l'édicule ne répond à aucune des caractéristiques bâties de Bastelica (toiture terrasse, briques de verre, placage pierre de type plaquette...)



Dans ce cas, à Dominicacci, les maçonneries encadrant le volume technique ne présentent pas de hauteur suffisante. L'absence de toiture à versant porte également préjudice à son inscription patrimoniale.

Réseaux aériens

L'ensemble des réseaux filaires traversant encore de manière aérienne les quartiers historiques de Bastelica doivent être enterrés lors des futurs travaux de requalification de voirie ou d'espace public.



A Dominicacci, pylone en béton et réseaux aériens portant préjudice aux points de vue rapprochés du coeur historique du quartier.



A Santu, double pylone en bois et réseaux filaires entre les constructions nuisant à la qualité patrimoniale de la placette du four à pain.